



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

Direction générale de la Coopération au Développement
– DGD

Service D5.1 – Aide Humanitaire.

FORMULAIRE UNIQUE POUR LE FINANCEMENT D'UNE ACTION HUMANITAIRE

(Base légale: loi relative à la coopération belge au développement du 19/03/ 2013, modifiée par la loi du 9 /01/ 2014; Arrêté royal du 19 /04/ 2014 relatif à l'aide humanitaire, modifié par l'arrêté royal du 14/06/ 2017, Budget général des dépenses, allocations de base 14 54 52 35.60.83 "Projets" & 14 54 51 35.60.26 "Programmes").

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1.1 Nom de l'Organisation humanitaire/ (date de l'agrément par le Ministre de la Coopération au développement – si requis):** Plan International Belgique
- 1.2 Titre de l'action :** Environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la province du Bam au Burkina Faso
- 1.3 Zone d'intervention (pays, région, localités):** Afrique, Burkina Faso, Région du Centre-Nord, Province du Bam, Communes de Kongoussi et Bourzanga
- 1.4 Date de démarrage de l'action:** Juin 2020
- 1.5 Durée de l'action en mois :** 24 mois
- 1.6 Date de début d'éligibilité des dépenses:** Date de signature de l'Arrêté Ministériel d'octroi.
- 1.7 Proposition et rapports:**
- | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|------------------|
| Proposition initiale | <input type="checkbox"/> | date: 24-02-2020 |
| Proposition révisée n°. | <input type="checkbox"/> | date: jj-mm-aa |
| Date de l'Arrêté Ministériel d'octroi | | date: jj-mm-aa |
| Date Acte Unilatéral | | date: jj-mm-aa |
| Date lettre d'acceptation | | date: jj-mm-aa |
| Rapport intermédiaire | <input type="checkbox"/> | date: jj-mm-aa |
| Rapport final | <input type="checkbox"/> | date: jj-mm-aa |

 Les spécifications utilisées dans ce formulaire ont été en grande partie reprises sur base du "Formulaire Unique" en usage, pour le même type d'actions, à la Commission Européenne (ECHO).

Au stade de la proposition, complétez les paragraphes numérotés, sauf ceux qui commencent avec [INT] (à remplir au stade du rapport intermédiaire) ou [FIN] (à remplir au stade du rapport final). Au stade des rapports intermédiaire et final, ne modifiez (biffez) que les données principales dans les paragraphes numérotés.

2. ÉVALUATION DES BESOINS

2.1 *Date(s) d'évaluation; méthodologie et sources d'information utilisées; organisation/personne(s) responsable(s) de l'évaluation*

Plan International (PI) Belgique a procédé à une revue documentaire et réalisé une mission de terrain en Février 2020 afin de développer le présent projet. L'objectif de la **mission** était l'organisation d'ateliers d'élaboration du cadre logique et d'écriture avec PI Burkina Faso et le partenaire de mise en œuvre Search For Common Ground (SfCG). La mission a également permis des rencontres stratégiques avec d'autres organisations humanitaires clés dont Humanity & Inclusion (HI) et la Croix-Rouge de Belgique afin de développer de potentielles synergies entre acteurs belges et contribuer à la bonne collaboration sur le terrain dans la zone d'intervention. De plus, pour répondre de manière adéquate et efficiente à la crise humanitaire qui sévit dans le pays, PI Burkina Faso a réalisé plusieurs **études** qui ont aidé à l'évaluation des besoins pour le développement de l'action proposée :

- *Burkina Faso: Displacement crises - Emergency Response Plan. PI Burkina Faso. Octobre 2019* : PI Burkina Faso a élaboré un plan de réponse d'urgence de 12 mois (Octobre 2019 à Septembre 2020). Les objectifs stratégiques de ce plan sont alignés et contribuent à la Stratégie du Gouvernement du Burkina Faso 2019-2023 dans les secteurs de la protection de l'enfance (PE) en situation d'urgence, l'éducation en situation d'urgence et l'autonomisation économique des jeunes. Il fait aussi écho au Plan de Réponse Humanitaire (révisé en Juillet 2019) en couvrant les mêmes secteurs et cible les personnes les plus affectées par la crise, en particulier les filles et les personnes en situation de handicap dans les régions du Centre-Nord et du Sahel.
- *Évaluation rapide des besoins dans les écoles accueillant les élèves déplacés dans la Province du Bam dans la Région du Centre-Nord. Plan International Burkina Faso & Oxfam. Novembre 2019* : Afin de développer un projet en Éducation en Situation d'Urgence (ESU), PI et Oxfam ont mené une évaluation des besoins dans les écoles accueillant des élèves déplacés dans la Province du Bam. Cette évaluation a permis : i) de faire un mapping des structures éducatives accueillants des élèves PDI dans les communes cibles deux mois après la rentrée scolaire, ii) d'identifier les problèmes liés à la scolarisation des enfants PDI et ceux issus des communautés hôtes, et iii) d'évaluer les besoins prioritaires des structures éducatives subissant une pression due à la présence de PDI.
- *L'égalité pour les filles et les femmes dans la réponse à la crise sécuritaire et humanitaire des régions du Centre-Nord et du Sahel au Burkina Faso. Plan International Burkina Faso. Août 2019* : Cette évaluation a été commanditée par PI Burkina Faso suite aux attaques terroristes et aux conflits intercommunautaires dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, et plus précisément dans les communes de Kongoussi, Sabcé, Kaya, Barsalogo, Tougouri et Dori. Les axes prioritaires de cette évaluation portent sur les dynamiques de genre dans les domaines de la PE, de l'éducation et du renforcement économique des ménages.
- *Gestion Hygiénique des Menstrues (GHM) - Évaluation rapide des besoins dans les camps et les communautés hôtes dans le Centre-Nord. Plan International Burkina Faso. Août 2019* : Cette étude a mis en relief des informations primordiales sur les défis rencontrés par les filles et les femmes dans la GHM (les problèmes de manque d'intimité, manque de matériel de gestion du flux menstruel, insuffisance de latrines et douches sécurisées, insuffisance d'eau pour se laver), ainsi que les croyances traditionnelles liées aux menstrues (impureté des femmes en période de menstrues ou pouvoirs maléfiques) ou encore les méthodes de protection disponibles. L'étude a permis à PI de développer des réponses appropriées, notamment avec la distribution de kits hygiéniques, ou encore l'amélioration des latrines dans ses zones d'intervention.
- *Revue documentaire. Besoins en éducation dans la situation d'urgence au Centre-Nord. Plan International Burkina Faso. Novembre 2019* : Cette revue a permis d'avoir un aperçu clair de la situation de l'éducation et de la protection dans un contexte de crise, l'étendue des défis et des besoins prioritaires en matière d'éducation et de protection des élèves déplacés internes et de la population hôte dans la région Centre-Nord.
- *Mission conjointe d'évaluation des besoins des PDI et des communautés hôtes dans le Centre-Nord. Help, ICAHD International, Oxfam, PI, Save the Children, SOS Villages d'Enfants, Nations Unies. Juillet 2019* : La mission a permis de i) collecter et analyser les informations sur la situation humanitaire par secteur, ii) analyser les problématiques de protection et les besoins des populations sur les sites et dans les communautés hôtes, iii) évaluer les capacités de réponse disponibles, iv) évaluer les contraintes d'accès, v) recenser les pistes de solutions pour faciliter le dialogue entre les communautés et un règlement pacifique du conflit, vi) définir avec les autorités locales une meilleure stratégie pour la coordination intersectorielle et vii) identifier les axes d'intervention prioritaires.

2.2 Exposé du problème et analyse des parties prenantes

Le Burkina Faso est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest faisant frontière avec le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin et le Ghana. En 2018, il comptait une population de 20,244 millions d'habitants (dont 51,7% de femmes)² caractérisée par sa jeunesse avec 67% de moins de 25 ans³.

Le Burkina Faso souffre d'une certaine **instabilité politique** depuis une vingtaine d'années qui a été exacerbée par le renversement, après 27 ans de pouvoir, du président Blaise Compaoré en octobre 2014⁴. Au niveau de la région, la frontière qui borde le Mali, le Niger et le Burkina Faso est marqué par des conflits et une **instabilité sécuritaire** considérable. **Épargné jusqu'en 2016, le Burkina Faso voit le conflit se propager sur son territoire** avec des attaques dans la capitale puis dans le nord du pays.

Les attaques des groupes armés non-étatiques (GANE) contre les populations civiles et les symboles de l'État ont entraîné la proclamation de **l'état d'urgence** dans 7 des 13 régions du Burkina Faso fin 2018 (Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Est, Est, Nord et Sahel⁵) et des déplacements importants de populations vers des zones perçues comme plus sécuritaires.

Ainsi, le **nombre de personnes forcées à se déplacer est passé de 87.000 en Janvier 2019⁶ à 613.792** en février 2020 et les Personnes Déplacées Internes (PDI) sont majoritairement des enfants (58%)⁷. A ces PDIs il faut encore ajouter 25.868 réfugiés (en majorité des maliens) et 2.889 demandeurs d'asile⁸.

Les communautés d'accueil ont donné refuge à une grande majorité des PDIs qui se retrouvent soit au sein des familles, soit dans des sites officiels (des camps ou des écoles aménagées) gérés par les autorités locales et le département des services sociaux. Cependant, **les ressources des communautés hôtes** s'épuisent ce qui engendre des tensions pour l'accès aux ressources, l'adoption de pratiques néfastes pour y accéder (telles que la vente à prix dérisoire de leur bétail ou encore la pratique du sexe transactionnel pour subvenir aux besoins immédiats⁹), des tensions discriminatoires et l'érosion de la solidarité culturelle et du soutien social¹⁰. Outre les tensions inter et intracommunautaires qui apparaissent, des tensions ethniques de longue date ressurgissent (notamment entre les Mossis et les Peuls au sujet de la terre) ainsi que des tensions directement liés aux affrontements (les communautés peules sont perçues comme affiliées aux groupes islamistes et les communautés Mossi et Foulbé comme partisans de l'État. Ces communautés font l'objet de représailles fréquentes soit des forces de l'État ou de GANE).

De plus, les **services sociaux de base** n'arrivent pas à faire face à l'afflux de milliers de PDIs et l'insécurité affecte gravement le fonctionnement des services restants. Ainsi, suite aux attaques fréquentes des GANE contre les **centres de santé**, 109 centres de santé dans les régions affectées ont été fermés et 140 fonctionnent à capacité réduite, ce qui affecte 1,4 million de personnes¹¹. Au niveau de **l'éducation et des infrastructures éducatives**, de graves problèmes d'insécurité sont aussi constatés. Les GANE se montrent particulièrement hostiles à l'égard de l'école publique et des valeurs de l'éducation moderne occidentale et ciblent ainsi les écoles pour pouvoir contrôler le type d'enseignement dispensé et ses destinataires¹². Par exemple, le 3 janvier 2020, un attentat contre un bus scolaire dans la région Nord a tué 7 collégiens¹³. Les attaques et incendies d'écoles, les menaces et assassinats à l'encontre des enseignants et du personnel éducatif, les déplacements forcés des populations, la peur et l'insécurité persistante ont mené à la fermeture de 2.410 écoles privant ainsi 318.000 enfants d'éducation¹⁴. De plus, le pays compte plus de 356.000 enfants déplacés ce qui a des conséquences néfastes sur leur scolarisation (ruptures scolaires, abandons, déscolarisation) et exerce une pression sur les ressources éducatives existantes (effectif des classes pléthorique avec en moyenne 54 élèves par classe¹⁵) entraînant de ce fait une diminution de la qualité de l'éducation dans les communautés hôtes et des problèmes d'intégration et de cohésion sociale des élèves déplacés¹⁶.

² Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2018

³ L'égalité pour les filles et les femmes dans la réponse à la crise sécuritaire et humanitaire des régions du centre-nord et du sahel au Burkina Faso, Plan International, Août 2019

⁴ Escalation of armed violence in Burkina Faso, ACAPS, November 2019

⁵ Escalation of armed violence in Burkina, ACAPS, Novembre 2019 ; The Conversation 05/09/2019, ACLED 17/01/2019, Jeune Afrique

⁶ Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 'Burkina Faso: Humanitarian snapshot', OCHA, 8 October 2019; and United Nations High Commissioner for Refugees, 'Operational Portal - Refugee Situations: Burkina Faso', UNHCR, 31 August 2019

⁷ Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

⁸ Aperçu du déplacement forcé, UNHCR Burkina Faso, 31 décembre 2019

⁹ Mission conjointe d'évaluation des besoins des personnes déplacées internes et des communautés hôtes dans le centre nord, rapport final, Juillet 2019 (gouvernement, HELP, ICAHD international, Oxfam, Plan, Save the children, SOS, UN)

¹⁰ Emergency multisectoral assessment, Burkina Faso, Danish Refugee Council, May 2019

¹¹ Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

¹² OCHA 11/09/2019, RFI 03/03/2019

¹³ <https://www.solidarite-laique.org/informe/au-burkina-faso-leducation-prise-pour-cible/>

¹⁴ BURKINA FASO, Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

¹⁵ Revue documentaire. Besoins en éducation dans la situation d'urgence au Centre-Nord, Plan International Burkina Faso, Novembre 2019

¹⁶ Annexe à la stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires au Burkina Faso (SSEZDS) 2019-2024,

Un autre obstacle majeur à l'éducation est l'occupation de 92 établissements scolaires par 43.022 PDIs qui sont donc non fonctionnels à des fins éducatives¹⁷.

L'insécurité et la déscolarisation des enfants les rendent plus vulnérables et sujets à des **risques de protection** et il est estimé à 300.000 le nombre d'enfants dans les régions affectées qui sont en besoin de soutien psychosocial¹⁸. Ces enfants se sont vus exposés à des abus, de l'exploitation, au risque d'être recrutés par des groupes armés et ont été physiquement menacés ce qui a engendré des troubles post-traumatiques importants¹⁹. Des mécanismes de survie négatifs se mettent aussi en place, notamment le travail d'enfants pour faire face aux besoins de subsistance immédiats, et le mariage précoce des filles pour réduire les charges du ménage. Les conflits exacerbent cette situation déjà alarmante avant la crise. En effet, le Burkina Faso a l'un des taux de mariages forcés et précoces les plus élevés au monde avec 8,9% des femmes âgées de 20 à 24 ans déclarant avoir été mariées avant l'âge de 15 ans et 51,3% avant l'âge de 18 ans. Dans chaque situation d'urgence humanitaire, ce sont les femmes et les filles qui sont les plus exposées aux risques de violence, y compris les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG), la négligence, l'exploitation et les abus. En effet, la promiscuité des abris, le manque de latrines séparées ou de lumière dans les latrines, les chemins non protégés dans des lieux inconnus pour se rendre au marché/au puit, etc. les exposent au harcèlement et à des abus sexuels qui sont en grande majorité non rapportés faute de mécanismes de référencement clairs et à la culture du silence.

La dégradation de la situation sécuritaire en 2019 a amené l'*Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* (OCHA) à estimer à **2,2 millions le nombre de personnes qui auront besoin d'une aide humanitaire** en 2020, dont 1,2 million d'enfants²⁰. L'OCHA indique que la réponse humanitaire est actuellement financée à hauteur de 46% sur les 187.000.000\$ requis et met l'accent sur les besoins restants notamment dans les domaines de l'éducation et des abris²¹. **Les acteurs humanitaires** sont nombreux et il y a actuellement 39 organisations qui agissent sur 32 provinces²² avec une majorité d'organisations spécialisées en santé (18) suivies par la protection et la sécurité alimentaire (11 chacune). Les Nations Unies sont très actives avec notamment l'UNICEF, l'UNFPA, l'OCHA, le PAM et le UNHCR et le gouvernement est grandement impliqué dans l'intervention humanitaire avec ses conseils national, régionaux et départementaux de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR / CORESUR / CODESUR) et ses différents ministères appliquant des stratégies d'urgence (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille etc.).

Les besoins sont immenses et si la **région Centre-Nord** n'est pas actuellement en première ligne des conflits armés, elle reste touchée par des attaques et est une des régions les plus affectées par la crise. En effet, c'est la région Centre Nord, et ses provinces de Sanmatenga, Bam et Namentenga, qui accueille le plus de PDIs : 317.000 et qui subit de plein fouet les conséquences sur ses services de base, sur l'accès aux ressources et le délitement de la cohésion sociale. Au regard de cette situation particulièrement critique, PI propose de contribuer à l'amélioration de la protection, de l'éducation, de la résilience et de la cohésion sociale pour les enfants et les jeunes de 3 à 24 ans affectés par les conflits dans les communes de Bourzanga et Kongoussi dans la province du BAM.

2.3 Veuillez résumer les résultats de l'évaluation (le cas échéant, annexer un rapport complet) en établissant un lien avec l'action

La province du Bam dans la région Centre-Nord est l'une des provinces les plus affectées en termes de mouvements de populations avec un total de 92.880 PDIs à la date du 13 Novembre 2019 (OCHA) dont 45.472 à Kongoussi et 42.395 à Bourzanga d'après le Direction provinciale en charge de l'Action humanitaire du Bam. Cette situation pose des problèmes en termes de protection, d'éducation et de cohésion sociale qui sont les trois composantes de l'action proposée.

Amélioration de la protection de l'enfance (PE) dans la région Centre-Nord

Si les risques de protection sont multiples et touchent à la protection des civils, les restrictions de mouvements, le droit aux logements/terres/biens, les engins explosifs, la traite des personnes, le mandat de PI se concentre sur la protection des enfants et des jeunes, et en particulier des filles qui sont les personnes les plus vulnérables dans les crises humanitaires notamment en termes de risques de Violences, Abus, Exploitations et Négligences (VAEN).

Ainsi, il est estimé que plus de **40.000 enfants PDIs de la province du BAM souffrent de détresse psychosociale** et font face à des difficultés d'adaptation à leur nouvel environnement où la fermeture des écoles impacte négativement leur résilience au stress et leur santé psychosociale. De plus,

¹⁷ Escalation of armed violence in Burkina Faso, ACAPS, Novembre 2019

¹⁸ UNICEF, child protection sector, 16 Octobre 2019

¹⁹ Risks and Needs for Child Protection in Burkina Faso, Secondary Data Review– 2019, the Child Protection Area of Responsibility

²⁰ Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 'Burkina Faso: 2020 Humanitarian Needs Overview', OCHA, Octobre 2019

²¹ Plan de réponse humanitaire, Equipe Humanitaire Développement Pays (EHDP), juillet 2019

²² <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/presence-operationnelle>

approximativement **un millier d'enfants sont en situation de vulnérabilité extrême en étant non accompagnés et séparés de leur famille**²³.

Les situations de conflit peuvent entraîner des **mécanismes d'adaptation négatifs comme le travail d'enfants** pour répondre aux besoins urgents de subsistance et la province du Bam y est particulièrement à risque. Effectivement, c'est une zone aurifère avec de nombreux sites d'exploitations artisanales. Une étude du UNHCR et du Danish Refugee Council a ainsi fait ressortir qu'une centaine d'enfants avait été observée sur les sites d'orpaillage à proximité de la commune de Bourzanga et au sein de son marché où ils travaillent comme docker²⁴.

Une autre conséquence directe de la situation de crise est **l'augmentation des mariages précoces et forcés**. Ces pratiques coutumières sont encouragées par les parents y voyant une solution pour faire face aux difficultés économiques et prévenir et protéger leurs filles contre les violences. Ainsi, **63% des femmes de la région Centre-Nord ont été mariées avant l'âge de 18 ans**²⁵. Or, le mariage des enfants compromet la réalisation et la jouissance de leurs droits et entraîne violences et abus sexuels, risques pour la santé (grossesses précoces), et une déscolarisation quasi systématique des filles ce qui les place dans un cycle d'infériorité et de pauvreté.

Un autre phénomène dont sont victimes en grande majorité les filles et les femmes sont les **VSBG**. Les cas de VSBG sont peu rapportés (tabous entourant les violences sexuelles, peur de représailles en cas de dénonciation, manque d'accès au soutien communautaire et à la justice, manque de connaissances sur les droits des enfants et des femmes, etc.), et augmentent dans les zones touchées par les crises où les écoles ont fermé. Cette situation impacte également fortement les communautés déplacées²⁶. Les problèmes de santé liés aux mariages précoces et aux VSBG sont encore aggravés par la fermeture de 28 centres de santé à Bam²⁷ et le fonctionnement à capacités réduites de 21 autres centres²⁸ venant réduire les capacités de réponses médicales et psychosociales pour les survivantes de VSBG. **Par ailleurs, il n'y a, actuellement, pas de voies de référence claires pour les Violences Basées sur le Genre (VBG) et l'exploitation et les abus sexuels (EAS).**

Sur la base des besoins identifiés dans la province du Bam et, notamment dans les zones urbaines et péri-urbaines de Kongoussi et de Bourzanga, PI mettra en place des **mécanismes de PE** et renforcera le système de référencement existant et un dispositif de retours de plaintes destinés aux enfants. Les Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) se verront aussi renforcés.

Pour offrir aux enfants affectés par le conflit (PDIs ou des communautés hôtes) un environnement protecteur et sensible au genre dans lequel s'organisent des jeux, des activités récréatives et éducatives, des soins de santé et du soutien psychosocial, PI construira et équipera des **Espaces Amis des Enfants** (EAE) bénéficiant d'un large éventail d'activités, d'un environnement physique adapté et d'un personnel protecteur et sensibilisé aux besoins des enfants.

Pour faire face au **problème des enfants non-accompagnés et séparés (ENA/ES)**, l'action travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de l'Action Sociale et le Comité International de la Croix Rouge (CICR), et soutiendra la recherche et la réunification familiale, la prise en charge temporaire par les familles d'accueil et leur formation sur les pratiques parentales positives.

En prévenant ou en limitant les risques de violences, de recrutement dans des groupes armés, de recours au sexe transactionnel, de mariages précoces..., l'éducation est primordiale et agit comme une composante majeure de la PE en situation d'urgence. PI, reconnaissant ce rôle protecteur et cherchant à rétablir un sentiment de normalité, de dignité et d'espoir pour les enfants affectés par les conflits, propose d'agir sur l'accès et la qualité de l'éducation dans les zones ciblées.

Le soutien à une éducation fonctionnelle, inclusive et de qualité dans le Centre-Nord

L'évaluation des besoins révèle cinq problématiques principales affectant l'accès à et la qualité de l'éducation dans la région Centre-Nord, et notamment à Bam:

- **La fermeture des écoles due à l'insécurité et l'occupation des établissements scolaires par les PDIs**. En effet, la région Centre-Nord compte 1.375 écoles primaires regroupant 271.854 élèves et 5.893 enseignants. Or, sur ces 1.375 écoles, **177 demeurent fermées** à la date de l'évaluation (Novembre 2019) affectant 33.458 élèves²⁹, **dont 71 dans la province du Bam** (y inclus 6 à Kongoussi et 38 à Bourzanga). Ainsi, la province du Bam comptabilisait en Novembre 2019, 14.761 élèves (51% de garçons et 49% de filles) affectés par la fermeture des écoles. De plus, aux 177 écoles fermées

²³ Cluster de Protection -Burkina Faso Discussion thématique sur la protection avec la mission EDG (Directeurs des urgences) 21 Janvier 2020

²⁴ Rapport de monitoring de protection, régions du sahel et centre nord, UNHCR et Danish Refugee Council, décembre 2019

²⁵ Etude pays SIGI Burkina Faso, OCDE, 2018

²⁶ Girls in crisis

²⁷ Aperçu de la situation humanitaire, OCHA, 06 février 2020

²⁸ UNICEF, Nov 2019

²⁹ (54% de garçons et 46% de filles)

s'ajoute une partie des **62 écoles occupées par les PDIs**. Ainsi, il est estimé à 20% le pourcentage d'élèves du primaire en difficulté de scolarisation sur la région.

- **L'augmentation des effectifs et le surpeuplement des salles de classe** : la fermeture des écoles crée également une augmentation des effectifs dans les écoles des communes d'accueil des PDIs (allant jusqu'à 54 enfants par classe) ce qui exerce une pression sur les infrastructures et sur la qualité de l'enseignement. Par ailleurs, l'insuffisance et le surpeuplement des salles de classe découragent aussi bien les élèves que les enseignants ce qui crée un risque d'abandon scolaire.

- **Le manque de matériel scolaire** : dans les écoles primaires on observe également un manque de matériel, de manuels, de bancs, de craies, qui sont nécessaires à un enseignement et à une éducation de qualité et qui affecte et décourage les enseignants et les élèves.

- **les latrines insuffisantes et non-adaptées aux besoins des filles** : au sein des écoles visitées, les latrines sont existantes mais insuffisantes, non-fonctionnelles et pas adaptées aux besoins des filles durant leurs menstrues. En effet, les latrines sont mal entretenues, les portes ne sont pas sécurisées, il n'existe pas de dispositifs pour accrocher les vêtements, ni de dispositifs de lavage des mains ou encore de poubelles pour la gestion des déchets, notamment hygiéniques. Cette situation a un impact sur la fréquentation scolaire des filles, ces dernières préférant manquer l'école en période de menstrues ou rentrer se changer et peut constituer un risque de protection (harcèlements et viols).

- **le manque de moyens financiers des ménages dû aux déplacements** : l'arrivée des PDIs exerce une pression sur les ressources des communautés hôtes et les moyens de subsistance deviennent insuffisants pour le bien-être des ménages. Par ailleurs, les vols des biens et des ressources commis par les GANE fragilisent la résilience des communautés. Les conséquences se traduisent notamment par un manque de moyens financiers pour envoyer les enfants PDIs et ceux des communautés hôtes à l'école et le développement de mécanismes de survie négatifs tels que le travail d'enfants ou le sexe transactionnel pour les jeunes filles. De plus, la taille moyenne des ménages a fortement augmenté dans les communautés d'accueil des PDIs passant, par exemple, de 12 à 22 personnes dans la commune de Kongoussi. Cette augmentation a un impact sur les ressources disponibles et sur la charge de travail domestique des femmes et des filles et constitue une barrière pour le retour à l'éducation.

La situation des élèves PDIs dans les écoles mérite une attention particulière : en effet, une grande minorité d'enfants PDIs ont accès à l'éducation. Selon l'analyse des besoins, seuls 14% des élèves des écoles visitées sont des PDIs, et parmi les 53,360 enfants PDIs qui sont situés dans le Bam, **45,889 d'entre eux sont déscolarisés**, soit 86%. Le manque de moyens financiers, le manque de places dans les écoles, et la scolarisation des enfants devenue une priorité secondaire des parents par rapport aux besoins en moyens de subsistance, santé, et abris, sont autant d'obstacles au retour à l'école des enfants PDIs. En ce qui concerne le manque de moyens financiers : l'accès à l'école est gratuit au Burkina Faso dans les établissements scolaires publics. Cependant, la saturation des écoles oblige les parents à se tourner vers les écoles privées qui exigent des frais de scolarité élevés. Si les enfants PDIs sont minoritaires dans les salles de classe, l'action proposée s'assurera de ne pas exclure les enfants déscolarisés ou non-scolarisés des communautés hôtes et ce afin de ne pas nuire à la cohésion sociale, et en conformité avec les principes « ne pas nuire » et de non-discrimination.

Afin de répondre aux problèmes liés à l'éducation, le projet viendra améliorer **l'accès inclusif à un environnement scolaire protecteur et sensible au genre**. Ainsi, l'action proposée vise d'abord à augmenter la capacité d'accueil des écoles situées dans les communes avec une forte présence de PDIs à travers l'amélioration des infrastructures scolaires : la construction et l'équipement d'Espaces d'Apprentissage Temporaires (EAT), la réhabilitation de salles de classe existantes délabrées, la construction de latrines désagrégées par genre et accessibles aux enfants en situation de handicap ainsi que l'installation de dispositifs de lavage de mains et de poubelles pour une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) des filles. De plus, les élèves issus des ménages vulnérables ne pouvant pas faire face aux coûts d'éducation, seront soutenus par la dotation de kits scolaires et la mise en place d'un système de bourses.

L'insécurité ayant engendré peur et psychose, les parents craignent le retour de leurs enfants dans des écoles qui n'apparaissent plus protectrices. Ainsi, le projet s'assurera que **les écoles soient des espaces d'apprentissage sûrs et accueillants** à travers la formation des enseignants (aux premiers secours psychosociaux, l'identification et le référencement des enfants vulnérables, les VSBG, etc.), ou par la mise en place de plans de prévention/gestion et de réduction des risques. De plus, des campagnes de sensibilisation « Retour à l'école » ciblant les enfants, les parents et les leaders communautaires seront organisées et permettront de promouvoir l'importance de l'éducation pour les filles et les garçons des communautés PDIs et des communautés hôtes. Ces campagnes auront aussi pour but de faciliter le processus d'intégration des élèves PDIs.

Enfin, la **qualité de l'éducation** sera aussi visée avec l'organisation de cours de rattrapage, la préparation aux examens de fin de cycle et l'organisation de cours de curricula minima au sein des EAT pour réintégrer le système éducatif formel.

La restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre PDIs et communautés hôtes

La région Centre -Nord est le théâtre de tensions ethniques de longue date ou qui sont directement liés aux affrontements. Face à ces tensions, exacerbées par la limitation des ressources, le projet viendra prévenir les conflits intercommunautaires, et intergénérationnels dans les zones d'accueil des PDIs en renforçant la confiance et la compréhension mutuelle dans un contexte d'extrêmes tensions et de délitement du lien social.

L'approche NEXUS

La province du Bam est une zone fragile confrontée à une crise de déplacements sans précédent qui exerce une pression considérable sur les ressources, les services sociaux de base et la cohésion sociale. Les opérations d'aide d'urgence, de réhabilitation, de développement et de recherche de la paix doivent être vues comme un ensemble d'interventions parallèles et concomitantes. Dans le cadre de ce projet, PI a développé une approche au triple nexus développement – humanitaire – consolidation de la paix afin d'assurer l'intégration des différents secteurs et apporter une réponse holistique. L'approche nexus met l'accent tant sur la cohérence et la complémentarité entre actions, que sur la complémentarité et la cohérence entre acteurs. A travers son double mandat humanitaire-développement, PI contribuera à la réponse en renforçant la résilience et le développement dans une situation d'urgence. Dans le cadre du présent projet, les actions d'aide humanitaire : création d'EAE et Espaces Amis de Jeunes (EAJ), activités psychosociales, aide à la réunification familiale pour les ENA/ES, création d'EAT, ou encore la dotation de kits scolaires viendront en complémentarité des actions de développement : mise en place d'un système de référencement pour la PE, formation des acteurs, renforcement des capacités des MCPE, amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles et EAT ciblés, et promotion de la santé sexuelle et reproductive des filles. Le projet proposera également des activités conjointes aux deux secteurs à travers l'approche « safe school » pour assurer un environnement protecteur pour les enfants. L'action liée à la consolidation de la paix sera principalement mise en place par le partenaire de mise en œuvre SFCG et abordée sous la composante de la cohésion sociale à travers le renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits, le théâtre participatif pour la gestion des traumatismes, la dialogue intra- et intercommunautaires, les tribunes d'expression populaires et la production et diffusion de spots radiophoniques en collaboration avec les communautés. En outre, les résultats des scans de conflits réalisés par SFCG permettront d'évaluer l'incidence de la programmation sur les dynamiques de conflits et vice versa. Sur la base d'outils de suivi spécifiquement développés dans le cadre d'ateliers participatifs pour assurer la sensibilité au conflit des activités, PI et SFCG prendront des actions correctrices pour « ne pas nuire » tel qu'approprié, mais aussi pour favoriser les synergies intersectorielles et démultiplier l'impact positif de la programmation sur la consolidation de la paix.

3. ORGANISATION HUMANITAIRE DANS LA ZONE D'INTERVENTION

3.1 *Présence de l'Organisation humanitaire dans la zone d'intervention : bref aperçu de la stratégie et des activités actuelles ou récentes dans le pays*

PI est établi au Burkina Faso depuis 1976 avec son bureau principal à Ouagadougou et une unité de programmes à Kaya dans la région du Centre-Nord. PI Burkina Faso intervient actuellement dans 9 régions sur 13 (Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Sud, Est, Hauts Bassins, Nord, Sahel et Sud-Ouest) et atteint indirectement une population totale estimée à 14.387.188 personnes, soit 69 % de la population totale du pays. Avec la crise et l'afflux de milliers de PDIs dans la région Centre-Nord, PI y a développé de nombreuses actions d'urgence et de développement.

PI Burkina Faso œuvre à travers des projets et services intégrés en éducation et protection :

- En matière de PE en situation d'urgence, et notamment dans la région Centre Nord, PI Burkina Faso soutient l'établissement d'EAE, le développement d'appuis psychosociaux, les sensibilisations sur les droits et la PE, notamment les VSBG, ainsi que sur la GHM, la gestion des cas de violations de l'enfant. PI Burkina Faso soutient également la mise en place de mécanismes communautaires de PE à travers des renforcements de capacités.
- En éducation en situation d'urgence, PI Burkina Faso soutient : i) l'établissement d'EAT afin d'offrir des alternatives à l'éducation pour les enfants déscolarisés ou non-scolarisés, ii) le retour des enfants dans l'éducation primaire et post-primaire à travers des kits scolaires, l'équipement des salles de classes et du matériel pédagogique, iii) un enseignement de meilleure qualité avec la formation des enseignants notamment en ESU, soutien psychosocial, éducation inclusive et sensible au genre, risques en PE et VSBG.

PI Burkina Faso veille à intégrer et prendre en compte les problématiques et les besoins des PDIs ainsi que des personnes issues des communautés hôtes dans toutes ses activités de programmation afin de prévenir et répondre aux problématiques de cohésion sociale.

PI possède un double mandat, à la fois sur le développement de long-terme, en travaillant sur les normes sociales, les comportements délétères vis-à-vis des filles et des jeunes femmes, avec un focus sur la protection, l'éducation, la petite enfance et l'accès des jeunes à des opportunités économiques. D'autre part, PI a un mandat humanitaire mettant en œuvre des projets de PE en situation d'urgence, de prévention et réponse aux VSBG, d'ESU et de programmes de résilience et de cohésion sociale.

Au cours des dernières années, PI Burkina Faso a reçu et géré des subventions de divers donateurs, notamment l'Union Européenne, le Global Fund, USAID, PAM, SIDA, Irish Aid, GAC, le Centre de Crise et de Soutien français, Global Affairs Canada, Educate a Child, Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Education Cannot Wait, UNICEF.

SfCG intervient au Burkina Faso depuis 2011 dans le cadre d'un programme financé par USAID intitulé "La paix par le développement II". Entre 2011 et 2016, SfCG a formé plusieurs centaines de jeunes leaders aux techniques d'analyse, de prévention et de résolution des conflits selon une approche basée sur les arts (théâtre participatif, cinéma ambulancier et autres) dans une dizaine de communes des régions du Nord et du Sahel. Ce réseau de jeunes leaders pour la paix est toujours actif et les personnes formées continuent d'animer le dialogue pour la paix avec les communautés et les autorités en tant que leaders d'associations et mouvements informels.

3.2 Actions en cours et demandes de financement introduites auprès d'autres donateurs), dans la même zone d'intervention – veuillez indiquer comment les chevauchements et le double financement seraient évités

PI Burkina Faso compte actuellement 7 projets en cours d'exécution. Les zones d'intervention des programmes concernent les régions les plus affectées par les déplacements massifs de PDI, à savoir le Sahel et le Centre-Nord. Le projet proposé s'inscrit dans la complémentarité des actions en cours :

- « Strengthening girl' rights to complete their education safely and on-time in Burkina Faso », Janvier 2020 – Décembre 2020;
- « Appui à la scolarisation des filles et des garçons affectés par la crise dans la région du Nord du Burkina Faso », Février 2020 – Juillet 2020;
- « Burkina Faso Joint Response », Décembre 2019 – Mai 2020;
- « Quality education and Protection from Violence and SGBV in West Africa », Nov. 2019 – Juin 2020;
- « Projet d'appui à l'accès équitable à une éducation de qualité et inclusive pour les enfants et les jeunes affectés par les conflits dans la région du Centre-Nord », Septembre 2019 – Février 2020;
- « Supporting girl's and boy's access and maintenance in school in response to the IDP crisis in Burkina Faso », Septembre 2019 – Août 2020;
- « Projet d'accès à l'école primaire par la stratégie de scolarisation accélérée/passarelle », Octobre 2015 – Septembre 2020.

Grâce à son rôle de co-lead du cluster Éducation en situation d'urgence (ESU), une réponse coordonnée et intégrée de l'ESU sera mise en place, ce qui permettra à PI de tirer parti des synergies avec les partenaires stratégiques concernés. Dans le cadre de la crise, PI a déjà mis en œuvre des activités en coordination avec l'UNICEF et Save the Children dans la région par le biais de subventions financées par l'UNICEF et Education Cannot Wait. Afin d'harmoniser les interventions et éviter les doublons, PI travaillera en étroite collaboration avec les autres ONGs humanitaires et autres acteurs locaux, notamment avec l'UNICEF, le CICR, le HCR, Médecins du Monde et complétera les efforts de Save the Children, de la RDC et de l'UNICEF pour promouvoir l'accès à l'éducation et à la protection au niveau national. Suite à ses échanges avec HI et la Croix-Rouge Belge lors de la visite de terrain en Janvier 2020, PI aura l'opportunité d'assurer des synergies, notamment en PE et réponse aux cas de VSBG identifiés pour certaines activités de prise en charge psychosociale. Ainsi, les enfants et les survivantes de VSBG pourront être référés à HI à travers sa composante Mental Health and Psychosocial Support afin de compléter les éventuels gaps et renforcer l'action du projet.

4.2.2 Spécificités des bénéficiaires directs (veuillez préciser, si possible, en vous référant aux groupes selon le cas...)

Enfants vulnérables – PDIs et résidents : Environ 80% des bénéficiaires directs seront des enfants PDIs et 20% des enfants issus des communautés résidentes, identifiés comme étant les plus vulnérables selon des critères de vulnérabilité objectivement établis en concertation avec les leaders communautaires, les comités de gestion scolaire (COGES), des membres des MCPE et les enseignants. Ces enfants sont vulnérables car ils sont déscolarisés ou à risque de l'être.

Filles et adolescentes vulnérables – PDIs et résidentes : les filles rencontrent des difficultés particulières pour accéder aux opportunités de protection et éducatives. A l'adolescence notamment, elles rencontrent des barrières liées aux infrastructures, à la violence en milieu scolaire, aux pratiques culturelles néfastes ou encore à la bonne gestion de leur hygiène menstruelle.

Mineurs non-accompagnés : L'analyse des besoins fait mention de cas de mineurs isolés. Privés de la protection de tuteurs, ils sont particulièrement vulnérables. Ils sont ainsi exposés à la mendicité, l'enrôlement dans des groupes armés, le sexe transactionnel, la criminalité.

Enfants en situation de handicap : Les enfants en situation de handicap sont les plus susceptibles d'être déscolarisés en raison des infrastructures non-adaptées à leurs besoins spécifiques.

4.2.3 Mécanismes et critères d'identification des bénéficiaires directs

Dans le cadre des résultats 1 et 2, PI Burkina Faso a consulté les autorités locales, les chefs de communautés, les COGES et le MENAPLN pour la collecte des données. Le processus d'identification et de sélection des bénéficiaires sera fait en collaboration avec les mêmes acteurs et selon différentes variables : nombre de PDIs, ampleur des besoins, situation de la réponse humanitaire, etc. Les autorités et les dirigeants locaux apporteront une contribution éclairée à la sélection des écoles et des enseignants et les associations de parents faciliteront le processus de comptage et de sélection des élèves vulnérables. Les écoles choisies seront celles qui accueillent le plus grand nombre de personnes déplacées. Les bénéficiaires enfants directs seront ciblés en fonction de leur statut : enfants PDIs ou enfants issus de la communauté hôte avec une proportion de 80% et 20% respectivement, de leur sexe, de leur âge, de la vulnérabilité de leur famille ou de leur situation de handicap.

Dans le cadre du résultat 3, une cartographie sera réalisée en début de projet pour identifier les bénéficiaires directs à la consolidation de la paix. Suivant la méthodologie développée par SfCG, l'objectif sera d'identifier les acteurs locaux engagés pour la paix et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits existants au sein des communes ciblées. Mené en collaboration avec l'Observatoire national de prévention et de gestion de conflits communautaires (ONAPREGECC), les autorités locales, les chefs traditionnels et religieux et les leaders communautaires (femmes, jeunes), ce processus participatif passera par la réalisation d'entretiens avec des informateurs clés et l'organisation de groupes de discussions thématiques.

4.2.4 Décrivez l'ampleur et les modalités d'implication des bénéficiaires directs dans la conception de l'action

Dans le cadre des résultats 1 et 2, les communautés cibles ont été impliquées dans la conception du projet par le biais de l'évaluation rapide des besoins menée par PI dans la région Centre-Nord ainsi que des évaluations réalisées par le gouvernement local et d'autres agences. Lors de l'évaluation des besoins, les filles et les garçons ont été encouragés à exprimer leurs besoins les plus urgents (nombre de EAT, de tables, de chaises, besoins en protection, etc.). Les COGES ont aussi participé activement au brainstorming pour l'orientation à donner à l'action proposée sur une base de résultats prédéfinis. Du début à la fin du projet, la participation des bénéficiaires sera également assurée lors de l'élaboration des plans de préparation et réponses aux urgences, la mise en place des mécanismes de retour d'informations et de plainte, la distribution des kits dans les écoles, les formations du personnel scolaire et des animateurs communautaires, les sessions de sensibilisation, et les activités psychosociales et récréatives. PI garantira la responsabilité envers les communautés et permettra l'intégration des commentaires, inquiétudes, et requêtes grâce au mécanisme de retour d'informations et de plaintes (voir activités).

Dans le cadre du résultat 3, un scan de conflit sera réalisé dans la zone d'intervention suite au travail de cartographie. Conçu de manière participative avec les communautés, ce type d'étude permet d'analyser les dynamiques de conflit et d'identifier rapidement les changements nécessaires à opérer pour agir sur les facteurs de cohésion et atténuer les risques de division. Les résultats des scans seront partagés avec les membres des communautés cibles au cours de séances de restitution qui permettront de créer des espaces de dialogue et de nouer des liens de confiance et de collaboration. Suite au scan de conflit, SfCG formera les 'champions pour la paix' identifiés parmi les

autorités et les membres des communautés pour les outiller afin qu'ils puissent eux-mêmes agir pour la paix dans le cadre de plans d'action développés localement de façon collaborative, au-delà des éventuelles lignes de division intra et intercommunautaires et/ou entre les autorités et les membres des communautés. Par ailleurs, les acteurs formés aux techniques du théâtre participatif impliqueront directement les membres des communautés suivant la méthodologie propre à cette activité. Enfin, les professionnels des médias formés et les stations de radios appuyées localement participeront directement à la production des programmes radios pour la paix diffusée sur leurs ondes.

4.2.5 Autres bénéficiaires potentiels (indirects, "catchment", etc.)

La mise en œuvre de la campagne de sensibilisation « Retour à l'école » par radio pourra atteindre les apprenants, ainsi que les enfants non-scolarisés et déscolarisés et les adultes avec qui ils vivent dans la zone du projet afin de promouvoir l'importance de l'éducation pour les filles et les garçons. Selon l'analyse des besoins, on dénombre 333 écoles dans la province du Bam à la date de l'évaluation. En considérant que le taux réel actuel dans les classes est de 54 élèves pour un enseignant, on estime à 79,272 le nombre d'enfants dans le Bam, et selon un ratio de 7 personnes par ménage, on estime 11,325 mères et 11,325 pères, soit approximativement **101,921 personnes (enfants et adultes)**.

Au niveau des 50 familles d'accueil temporaires (FAT) les sessions sur les pratiques parentales positives à destination des parents bénéficieront également à tous les enfants de ces familles, soit approximativement **600 enfants**, y compris les ENA/ES (350) et les enfants qui résidaient déjà dans ces familles avant la crise (soit 250 sur base d'une estimation de 5 enfants par ménage).

Au niveau de la consolidation de la paix, une estimation de 30% de la population de la zone bénéficiera des plans d'action des observatoires mis en place et des programmes radios diffusés, soit plus de **80.000 personnes**.

Le projet atteindra indirectement un total approximatif de **182,521 personnes** dans la zone d'intervention.

4.2.6 Bénéficiaires directs par secteur (se référer aux "lignes directrices d'ECHO)

Secteur	Nombre de bénéficiaires
Protection	19,517 (15,730 enfants et 3,787 adultes)
Éducation	3,128 (3,000 enfants et 128 adultes)
Cohésion sociale	2,175 (870 enfants et 1,305 adultes)

	Total	Bénéficiaires directs par secteur			Estimation % du groupe cible	Bénéficiaires directs par genre	
		Protection	Éducation	Cohésion sociale		Filles	Garçons
Nourrissons (<5 ans) :	1,966	1,966	0	0	8%	1,042	924
Enfants (5-18 ans)	17,634	13,764	3,000	870	71%	9,346	8,288
Adultes (18-49 ans)	5,220	3,787	128	1,305	21%	2,767	2,453
Personne âgées (50 +)	0	0	0	0	0%	0	0
Total	24,820	19,517	3,128	2,175	100%	13,155	11,665

4.3 Objectifs, résultats et activités

4.3.1 Aperçu opérationnel de l'action: cadre logique³² (maximum 3 pages)

Titre de l'action	Environnement protecteur pour les enfants et les jeunes affectés par la crise dans la province du Bam au Burkina Faso.			
Objectif principal	Améliorer la protection et la résilience des populations déplacées internes et des communautés hôtes au Burkina Faso.			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Contribuer à l'amélioration de la protection, de l'éducation, de la résilience et de la cohésion sociale pour les enfants et les jeunes de 3 à 24 ans affectés par les conflits dans un environnement sûr, inclusif, et sensible au genre dans la province du BAM	<p># d'enfants et jeunes de 3 à 24 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes qui ont un accès accru aux services de protection</p> <p># d'enfant et jeunes de 3 à 24 ans issus des communautés déplacées et des communautés hôtes, non scolarisés ou déscolarisés qui ont accès à l'éducation primaire et secondaire inclusive, de qualité et sensible au genre dans un environnement protecteur</p> <p>% des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations inter/intra-communautaires, et/ou avec les institutions locales</p>	Rapport d'évaluation interne à mi-parcours et fin du projet	<p>R : Accès limité aux PDI en raison des restrictions de voyage dû à la présence des groupes armés et des forces de sécurité</p> <p>R : Augmentation drastique du nombre de déplacés internes et/ou de mouvement de populations dans les emplacements géographiques prioritaires</p> <p>H: Les élections présidentielles et parlementaires de 2020 ne causeront pas de troubles civils additionnelles</p>
Résultat 1	Les enfants et jeunes de 3 à 24 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes ont un accès accru aux services de protection et sont protégés de toute forme de violence, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre dans les communes de Bourzanga et Kongoussi	<p># de structures communautaires de Protection de l'Enfance qui sont renforcé en PE</p> <p># d'enfants et jeunes ayant bénéficié des activités des EAE et EAJ qui démontrent une amélioration de leur bien-être</p> <p># de filles qui ont amélioré leurs pratiques de GHM et de santé reproductive</p> <p># d'enfants PDI non-accompagnés ayant bénéficié d'un regroupement familial ou placés en famille d'accueil dans un environnement protecteur</p>	<p>-Outils de case management, fiche de référencement de cas</p> <p>-Outils de case management, rapports des FGD, analyse des mécanismes de feedback communautaire</p> <p>-Rapports des questionnaires, rapports des FGD</p> <p>-Liste de présence aux formations, fiche de suivi des structures communautaires de Protection d'Enfant, rapport d'analyse sur l'acquisition des compétences sur formulaires pré/post test sur les différents modules</p>	

³² Ce tableau doit donner un aperçu général complet des différents éléments de l'action. Il contiendra seulement des informations concises sur les résultats et les activités. Tout changement apporté au cadre logique au stade du rapport intermédiaire ou du rapport final sera communiqué.

		# de plans pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires mit en ouvre par des enseignants formés	-Rapports des audits; Plans pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires; Rapports de l'implémentation des plans pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires	
Résultat 2	Les enfants et jeunes de 6 à 18 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes, non scolarisés ou déscolarisés, ont un accès accru à une éducation primaire et post-primaire inclusive, de qualité et sensible au genre dans un environnement protecteur	# d'enfants qui ont accès à un enseignement de qualité dans des salles de classe réhabilitées et des espaces d'apprentissage temporaire avec des latrines aux normes en contexte scolaires # d'enfants vulnérables qui ont bénéficié d'une bourse scolaire # d'enfants en âge scolaire affectés par la crise qui ont bénéficié de course de remédiation	-Fiche d'inscription et registre d'inscription des écoles cibles et des espaces d'apprentissage temporaire -Convention de bourse, rapport d'atelier de sélection -Fiche d'inscription et registre d'inscription des course de remédiation	
Résultat 3	Les conditions pour la restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre personnes déplacées internes et communautés hôtes, et à la réalisation du droit des enfants à l'éducation sont créées	# de personnes parmi les autorités et les communautés ayant développé des connaissances et compétences spécifique directement applicable pour la prévention et gestion des conflits # de personnes ayant accès à des structures de prévention et gestion de conflits communautaires fonctionnelles donnant lieu à des actions concrète en faveur de la cohésion sociale # de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement post-traumatique par le biais du théâtre participatif # de personnes ayant contribué à faire émerger de solutions pour prévenir les conflits # de personnes ayant eu accès à des messages pour la paix et la coexistence pacifique diffusés dans le cadre d'émissions radios en langues locales	-Rapport d'analyse l'acquisition des compétences sur formulaires pré/post test sur les différents modules; observation directe dans le cadre de sessions de coaching. -Enquêtes de base, à mi-parcours et finale, données recueillies dans le cadre de FGD et KII -Rapport d'activités -Rapport d'activités -Sondage d'audience permettant d'estimer le taux de pénétration des stations de radios appuyées	
Activités	<u>Activité transversale:</u> Recrutement et formation du personnel du projet sur la politique de safeguarding, la PEAS, la protection de l'enfance en urgence			Conditions préalables :

<p>R1A1. Mise en place des mécanismes de Protection de l'Enfance R1A2. Mobilisation communautaire et renforcement de capacités des Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) sur les questions de Protection de l'Enfance (PE) R1A3. Mise en place et/ou renforcement de Espaces Amis des Enfants (EAE) et Espaces Amis des Jeunes (EAJ) R1A4. Mise en place d'activités liées aux thématiques de genre et sur la promotion de la santé reproductive dans les EAE et EAJ R1A5. Regroupement familial et placement dans des familles d'accueil temporaires pour les mineurs séparés et/ou non-accompagnés R1A6. Assurer que les écoles soient des espaces d'apprentissages protecteurs, inclusifs, sûrs et accueillants (SAFE Schools)</p> <p>R2A1. Amélioration des infrastructures scolaires et de leur gestion R2A2. Appui à la scolarisation des enfants vulnérables R2A3. Amélioration de la qualité des activités d'enseignement /apprentissage dans les écoles et EAT ciblés R2A4. Mise en œuvre de la campagne « Retour à l'école »</p> <p>R3A0.1. Cartographie des parties prenantes locales et analyse des perceptions vis-à-vis de l'éducation R3A0.2. Scan de conflits et ateliers pour la sensibilité au conflit R3A1. Renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits R3A2. Organisation de prestations culturelles qui favorisent la gestion des traumatismes selon la méthodologie du théâtre participatif R3A3. Animation de cadres de dialogues pour contribuer à un environnement favorable au renforcement de l'accès à l'éducation des enfants R3A4. Production et diffusion de spots radiophoniques en collaboration avec les communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux bénéficiaires n'est pas fortement restreint dû à la présence des groupes armés et des forces de sécurité • Les tensions communautaires entre les différents groupes ethniques et entre les PDI et les communautés d'accueil restent modérées
---	---

4.3.2 Informations plus détaillées par résultat³³

4.3.2.1 Résultat 1 :

Les enfants et jeunes de 3 à 24 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes ont un accès accru aux services de protection et sont protégés de toute forme de violence, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre dans les communes de Bourzanga et Kongoussi

4.3.2.1.1 Au stade de la proposition

Secteur : Protection

Sous-secteur associé : Prévention de la violence, VBG

Bénéficiaires : 19,517 bénéficiaires directs dont 15,730 enfants et 3,787 adultes

Indicateurs pour ce résultat : 1) # et % d'enfants nécessitant une protection qui sont référés à des services de soutien, 2) Description des mécanismes de protection communautaire en place et exemples d'utilisation, 3) % de filles et de garçons ciblés qui déclarent avoir un sentiment accru de sécurité et de bien-être après avoir participé aux activités du projet, 4) # d'enfants placés au sein de familles d'accueil

Activités associées au résultat :

Activité transversale. Recrutement et formation du personnel du projet sur la politique de safeguarding, la PEAS, la protection de l'enfance en urgence

La phase de démarrage du projet sera concentrée sur 2 mois. Cette phase permettra de recruter et de former le personnel nécessaire à l'exécution du projet. La formation du personnel inclura des sessions sur le cadre logique du projet et son plan d'action, la protection des enfants, y compris la prévention et la réponse aux cas de VSBG envers les enfants en situation d'urgence, la politique de Plan International sur la sauvegarde des enfants, et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS). Ces formations assureront que l'équipe comprend les normes de conduite, soit consciente de ses obligations et des procédures de signalement.

Activité 1. Mise en place des mécanismes de PE

1.1. Renforcement du système de référencement et formation des acteurs clés

Les situations d'urgence exacerbent les violences envers les enfants y compris les violences physiques, sexuelles, et la détresse psychosociale. Les enfants, notamment les filles, sont particulièrement vulnérables à ces risques de protection. Afin de gérer la prise en charge individuelle des cas de protection identifiés un système de référencement efficace entre les différents secteurs (médical, psychosocial, juridique, etc.) doit exister et être parfaitement connu des acteurs concernés.

Les premiers mois du projet seront consacrés à l'organisation d'un état des lieux des systèmes existants afin d'identifier les manques, les besoins en amélioration et renforcement. Une fois l'état des lieux effectué, PI soutiendra l'action sociale pour l'organisation d'un atelier visant à définir ou mettre à jour la cartographie des services et le circuit/schéma de référencement. Suivra ensuite 4 formations de 3 jours sur 2 ans, à destination des différents acteurs de la PE (25 personnes) (représentants des mécanismes communautaires de PE, direction régionale de l'éducation et de la santé, superviseurs, animateurs des EAE, police, sapeurs-pompiers, etc.) pour les familiariser avec les principes essentiels de la protection en situation d'urgence, les premiers secours psychosociaux, la prévention des séparations et des VSBG, les mécanismes d'identification et de référencement des cas de protection.

1.2. Mise en place de mécanismes de retour d'informations et de plaintes adaptés aux enfants

Considérant que la redevabilité est un principe essentiel d'un programme humanitaire afin d'assurer la survie et le relèvement des enfants, des jeunes et des communautés affectées par les crises et préserver leur dignité, PI mettra en place des mécanismes de retour d'informations et de plaintes (autrement appelé « mécanismes de feedback »). Ces mécanismes sont un moyen de « recueillir et rapporter le point de vue des enfants, des jeunes, des membres des communautés et des autres partenaires au sujet du travail de PI afin de l'améliorer »³⁴. Ils jouent un rôle clé pour le renforcement des mécanismes de prévention et de signalement en matière d'EAS et pour la sauvegarde des enfants et des jeunes contre les VAEN. Ces mécanismes de feedback seront adaptés aux enfants et sensibles au genre (tenant compte de l'âge et du genre), inclusifs, confidentiels et sûrs pour permettre aux enfants

³³ Par résultat identifié dans le cadre logique, des informations plus détaillées nécessaires à la bonne compréhension de la proposition/du rapport seront assemblées ici. Une sous-section spécifique par résultat au stade de la proposition, du rapport intermédiaire et du rapport final a été prévue (veuillez ne pas mettre à jour l'information d'un stade précédent dans cette section, veuillez commenter le changement dans la sous-section appropriée du résultat).

³⁴ Mécanismes de retour d'information adaptés aux enfants : guide et boîte à outils, Plan International, 2018

et aux jeunes de recevoir des informations, de fournir un feedback et d'exercer concrètement une influence sur le projet.

Ainsi des boîtes de plaintes (54) seront mises en place au sein des écoles, EAT, EAJ et EAE ciblés. Par ailleurs, des activités de retour d'informations adaptées aux enfants et des discussions de groupes seront organisés, et des questionnaires d'enquêtes seront administrés aux communautés. Des mécanismes d'alerte seront également mis en place avec le soutien des animateurs, des enfants et des jeunes.

L'équipe du projet sera formée pour être à même de/d': i) écouter les enfants, les jeunes et leurs communautés, avec une attention particulière pour les filles, ii) catégoriser les retours d'informations, iii) répondre aux retours d'informations, iv) fermer la boucle du retour d'informations.

Finalement, l'officier en charge du suivi - évaluation du projet tirera des leçons des retours d'informations en faisant un suivi régulier du fonctionnement du mécanisme pour identifier les problèmes, les risques et les lacunes éventuels et pour les résoudre rapidement et de manière appropriée.

Activité 2. Mobilisation communautaire et renforcement de capacités des Mécanismes Communautaires de Protection de l'Enfance (MCPE) sur les questions de Protection de l'Enfance (PE)

Pour répondre aux besoins en PE, PI appuiera la création ou le renforcement de MCPE selon le standard 16 de PE en situation humanitaire³⁵. Définis comme « un regroupement de personnes ressources (leaders ou personnes influentes) issues de la communauté (village/secteur) qui s'engagent à promouvoir et à protéger les droits des enfants », les MCPE sont chargés de / d':

- Identifier, dénoncer et orienter les cas de violence, de négligences et d'abus divers notamment sexuels concernant les enfants dans la communauté ;
- Favoriser la réinsertion scolaire et socioprofessionnelle des enfants victimes/à risques de violences ;
- Promouvoir les activités de promotion des droits de l'enfant au niveau communautaire ;
- Promouvoir la participation de la communauté dans les initiatives de PE et de promotion des droits des enfants ;
- Faciliter la réalisation d'activités de prise en charge appropriées des enfants à risque ou victimes de violence ou d'abus divers ;
- Contribuer à la prévention des cas de violation des droits des enfants au sein de la communauté ;
- Faciliter les plaidoyers relatifs à la protection et à la promotion des droits de l'enfant en vue d'un changement de mentalités en lien avec les pratiques traditionnelles néfastes³⁶.

PI viendra appuyer les MCPE en vue de valoriser les mécanismes endogènes de PE et promouvoir la participation effective de la communauté à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

2.1. Formation et appui aux MCPE (RECOPE) pour effectuer des sensibilisations communautaires sur le système de référencement, les principes essentiels de la protection en situation d'urgence, les premiers secours psychosociaux, la prévention des séparations et des VSBG, et sur les mécanismes d'identification et de référencement des cas de protection

PI organisera des sessions de renforcement des capacités des MCPE. Ainsi 25 membres de 4 MCPE et 5 représentants des organisations communautaires de base (OCB) seront formés sur trois jours sur la connaissance des risques de protection, les premiers secours psychologiques (PFA), l'identification, la cartographie et le système de référencement et ses principes directeurs, la compréhension des principes des EAE et leur gestion. PI mettra particulièrement l'accent sur la participation et le leadership des femmes et des jeunes au sein de ces mécanismes en organisant 3 ateliers journaliers sur le leadership féminin, l'égalité des genres, le droit des filles, et les types de VBSG. Des sessions semestrielles de partage d'expériences seront également organisées et seront animées par des leaders féminins.

2.2. Appui aux MCPE pour l'identification et le référencement des cas, et pour l'organisation de sensibilisations communautaires sur les risques en PE et VSBG et les services existants pour le référencement confidentiel des cas

Une fois sensibilisés et formés aux systèmes de protection, les MCPE seront appuyés pour l'actualisation de la cartographie des acteurs et de leurs interventions, et pour la mobilisation des acteurs

³⁵ Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire. Global Protection Cluster. CPWG, p.162

³⁶ Document de référence des cellules communautaires de protection de l'enfance (CCPE), Gouvernement du Burkina Faso, Novembre 2019

spécialisés dans la prise en charge de cas, le renforcement du système de collecte d'informations, le traitement des informations sensibles et les premiers secours psychologiques pour les enfants. Pour les aider dans ces tâches, ils recevront des appuis matériels (ordinateurs, imprimantes, fournitures de bureaux)

De plus, les MCPE seront appuyés dans l'organisation de sensibilisations communautaires à l'attention des communautés dans leur ensemble et notamment des parents, des leaders religieux et traditionnels, des femmes ou encore des jeunes. PI soutiendra les MCPE pour la mise en œuvre de 32 séances (4 sessions de sensibilisations par an, chaque MCPE), définis selon leurs plans d'actions

Activité 3. Mise en place et/ou renforcement de Espaces Amis des Enfants (EAE) et Espaces Amis des Jeunes (EAJ)

Le principal objectif des EAE et EAJ est de renforcer la résilience et le bien-être psychosocial des enfants et des jeunes par l'établissement d'espaces sûrs dans lesquels les communautés créent des environnements stimulants pour les enfants, à travers des activités de groupe pour le bien-être des enfants, y compris des activités ludiques, récréatives, de loisirs et d'apprentissages, notamment en compétences de vie. Les EAE et EAJ sont des structures qui se construisent rapidement et agissent comme soutien temporaire d'urgence pour les premiers soins et la PE. Ces structures agissent également comme point d'entrée pour apporter des réponses plus formelles et de long-terme aux questions de PE. Les EAE et EAJ seront intégrés aux activités de PE et seront complémentaires aux autres interventions du projet comme le soutien psychosocial, le référencement de cas et les MCPE.

3.1. Construction ou réhabilitation et équipement de 4 EAE et EAJ

3.1.1 La sélection des sites pour les EAE et EAJ et leur construction/réhabilitation

La première étape pour mettre en place des EAE et EAJ est de faire un mapping des communautés afin d'identifier les services existants et les ressources communautaires qui offrent un soutien similaire aux enfants. Le mapping sera fait en coordination avec les communautés locales, les MCPE, les services de l'action sociale et de l'éducation, en impliquant les enfants (garçons et filles) afin d'identifier les endroits sûrs et protecteurs où les enfants se sentent en sécurité. Le mapping permettra de déterminer si : i) un site existant est disponible (tente, école, bâtiment communal, zone abritée, etc.) et s'il doit être réhabilité ou ii) un nouveau site doit être sélectionné et construit.

Une fois le mapping effectué, les acteurs se réuniront à nouveau et identifieront (grâce à un outil d'évaluation) les espaces les plus appropriés selon les critères suivants : i) la sécurité, l'adéquation avec les activités qui y seront tenues, ii) la résistance aux intempéries ; iii) la facilité de sécurisation du site contre les dangers, iv) l'accès aux services de base, v) l'accessibilité à tous les enfants et à leurs familles, vi) la taille pour le nombre de bénéficiaires attendus, vii) l'utilisation actuelle du site et l'existence d'un contrat pour utiliser l'espace. En fonction des résultats, des EAE et EAJ fixes ou amovibles³⁷ seront construits ou réhabilités.

Afin de créer des espaces viables pour les enfants, la réhabilitation et/ou la construction des EAE et EAJ tiendront compte des effets du changement de température et de saison, notamment les températures élevées (40 à 45 degrés C°) de juin à septembre, les vents violents et les pluies qui sont des phénomènes courants dans la zone du projet. Ces constructions permettront également un accès aisé aux personnes en situation de handicap et seront sensibles aux genres (voir activité 3.1.2.).

Les espaces seront construits/réhabilités sur la base d'un contrat avec des entreprises locales expérimentées qui auront pour consigne de privilégier le matériel d'origine locale. Le projet fera appel aux enfants et aux jeunes déjà enregistrés au sein des EAE et EAJ pour participer à l'aménagement de l'espace, et ainsi leur permettre d'être activement engagés dans le processus.

3.1.2 L'installation de latrines et de dispositifs de lavage des mains adaptées aux besoins des filles et à la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)

PI s'assurera que les enfants aient accès à des **latrines**, au sein de ou à proximité des EAE et EAJ, qu'elles soient appropriées, en nombre suffisant, sécurisées par des serrures et de l'éclairage, et construites de telle sorte qu'elles puissent être surveillées par le personnel scolaire. Une fois l'évaluation des besoins en termes de latrines réalisée dans les EAE et EAJ (la construction de 8 latrines est prévue dans le cadre du projet et devra être confirmée lors de la période de démarrage), PI engagera un dialogue avec les communautés, les MCPE, et les enfants pour identifier les emplacements les plus appropriés.

³⁷ Idéalement, les EAE et EAJ ont des espaces intérieurs et extérieurs; cependant, en cas d'urgence, des solutions innovantes, qu'il s'agisse d'espace au pied d'un arbre ou d'un espace mobile qui fonctionne à partir d'un chariot ou d'un véhicule, peuvent être envisagés, tant qu'ils sont sûrs et accessibles.

La construction de latrines sèches sera privilégiée pour répondre à l'installation temporaire de EAE et EAJ, réduire la consommation d'eau et limiter la contamination des terrains perméables, poreux, vers les nappes souterraines et le captage d'eau.

La construction de latrines séparées et désagrégées par sexe permettra de prévenir le harcèlement sexuel et les mauvais traitements à l'encontre des filles. Les latrines filles/garçons seront identifiables à travers l'utilisation de pictogrammes. Afin de faciliter la GHM et d'assurer la scolarisation des filles, les latrines seront adaptées selon le modèle "*girl-friendly*" : les latrines disposeront de 2 points de lavage et seront construites de manière plus larges pour assurer que les filles puissent se changer lors de leurs menstrues. Des **poubelles** seront également installées à proximité des latrines afin de permettre aux filles de jeter leurs produits sanitaires. Les latrines disposeront d'une rampe d'accès et d'une barre afin de faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

Des **dispositifs de lavage de mains** et du savon seront mis en place dans tous les EAE et EAJ. Ces dispositifs sont composés de bidons d'eau pour élaborer des mécanismes *tippy-taps*. Par ailleurs, des messages d'information seront introduits pour assurer la promotion de l'hygiène dans les EAE et EAJ.

3.1.3 L'équipement des EAE et des EAJ

PI équipera les EAE et EAJ avec du matériel approprié au contexte, adapté aux âges des enfants, avec des matériaux disponibles sur le marché local, bénéficiant d'un stockage sûr et hygiénique. Il s'agira de matériel nécessaire pour la réalisation d'activités récréatives, éducatives et sportives qui seront réalisées sous la supervision des animateurs et volontaires communautaires. Le planning des activités des EAE offrira aux enfants la possibilité de prendre part à des jeux traditionnels réalisés avec des matériaux locaux, des séances des contes, des chants et du théâtre.

3.2. Identification et formation des animateurs, superviseurs et volontaires des EAE et EAJ

Les EAE et EAJ seront gérés et animés par 16 animateurs qui seront en contact direct et régulier avec les enfants, 2 superviseurs qui assisteront pour la coordination des activités et seront responsables des animateurs, et 16 volontaires communautaires qui proviennent des MCPE et aideront dans la gestion des EAE et EAJ. Le personnel et les volontaires seront sélectionnés sur base de critères prédéfinis : l'éducation, expérience professionnelle, engagement en faveur de la protection de l'enfance, âge (être majeur), sexe, enthousiasme, et confiance déjà établie avec les enfants. Le personnel et les volontaires seront composés, dans la mesure du possible, à parité d'hommes et de femmes.

PI assurera la formation et le renforcement des capacités du personnel et des volontaires afin qu'ils soient en mesure de s'acquitter de leurs fonctions de manière sûre, efficace et conforme à l'éthique (respect de la dignité, promotion de l'intégration sociale, interdiction des humiliations verbales et des châtiments corporels). La formation portera sur la PE, les types de VSBG, les objectifs des EAE et EAJ, l'organisation de jeux, l'organisation d'activités de soutien psychosocial pour différents groupes d'âges, la communication avec les enfants, les premiers soins de base, l'identification des signes de détresse psychosociale et les premiers soins psychosociaux, les mécanismes de référencement des cas de détresse psychosociale et de troubles mentaux, et la PEAS. La formation sera dispensée par le spécialiste en protection de l'enfance en situation d'urgence de Plan International, en collaboration avec des agents de l'action sociale et comprendra 2 sessions de 5 jours (16 personnes par session).

3.3. Organisation d'activités récréatives, ludiques et psychosociales pour aider les enfants à évacuer leur stress

Les espaces sûrs intégreront une gamme d'activités de base touchant à l'éducation, les compétences de vie, la créativité, l'alphabétisation, les arts, la culture, l'environnement, le jeu, les loisirs et le sport. Les activités aideront les enfants à acquérir des capacités d'adaptation positives, à s'exprimer et à trouver un soulagement au chaos causé par l'urgence. En effet, les activités récréatives peuvent développer des compétences et un savoir-faire très important pour la future vie adulte des enfants – créativité, résilience aux difficultés et maîtrise de soi, et contribuent également au bien-être psychosocial. A travers les aspects sociaux du jeu, les enfants développent un sentiment d'appartenance, des comportements sociaux positifs, et découvrent leurs forces et leurs faiblesses. Ainsi, les espaces répondront aux besoins des enfants en : i) Protection et sécurité, ii) Développement d'un corps et d'un esprit sain, iii) Soutien psychologique et social, iv) Stimulation des compétences cognitives, de l'imagination et de la créativité, v) Responsabilisation personnelle et prise en charge de leur apprentissage dans un environnement ludique et social.

Le type d'activités sera basé sur les besoins et les capacités de la communauté et déterminée en collaboration avec les membres de la communauté, les enfants et les adolescent.es. Les consultations auprès des enfants et des adolescent.es aborderont notamment les questions clés de/du : i) la pertinence/l'adéquation d'organiser des activités communes ou séparées adaptées selon le genre et l'âge, ii) l'accès pour les groupes d'enfants vulnérables, iii) les mécanismes de retour d'informations et

de plaintes afin que les enfants et les adolescent.es se sentent à l'aise d'exprimer leurs préoccupations et sachent comment signaler les cas de violence (voir activité 1.1).

Les activités seront encadrées par des animateurs (25 enfants par animateur, conformément aux standards minimums de protection de l'enfance), aidés par des volontaires et supervisées régulièrement par des superviseurs.

Chaque EAE et EAJ aura un calendrier d'activités clair qui sera élaboré avec la communauté. Le calendrier sera diffusé au sein de la communauté et comprendra les jours de la semaine où les EAE et EAJ seront ouverts, et le type d'activités organisées selon les différents groupes d'âge.

Activité 4. Mise en place d'activités liées aux thématiques de genre et sur la promotion de la santé reproductive dans les EAE et EAJ

4.1 Identification et formation d'adolescents (filles et garçons) sur les thématiques de genre

Le conflit a exacerbé les discriminations, les violences et les vulnérabilités auxquelles les filles et les femmes étaient déjà confrontées avant la crise. L'environnement protecteur, dans lequel les filles PDIs et des communautés hôtes, peuvent s'exprimer librement et sans crainte, n'est pas assuré. Les EAE et EAJ viendront apporter une réponse à ce problème et serviront d'endroits sûrs où les filles peuvent s'exprimer et obtenir du soutien de la part de professionnels et de pairs.

Les animateurs et volontaires des EAE et EAJ encourageront la participation des filles et des garçons dans la préparation et l'organisation des espaces, et permettre l'identification des filles avec un potentiel de leadership. Des sessions d'orientation seront proposées pour approfondir leurs connaissances sur leurs droits, l'identification des risques et la prévention des cas de PE, de violence sexuelles et autres formes de VSBG, le leadership, afin qu'elles puissent servir de mentors pour les autres filles de leur communauté. PI favorisera l'accompagnement d'approximativement 200 filles. PI travaillera avec les organisations de femmes et des femmes leaders identifiées dans les communautés pour mettre en place des séances de conseils et d'orientations sur les sujets tabous afin d'aider les filles à faire face aux normes traditionnelles discriminatoires. L'objectif est également de former les adolescentes afin qu'elles puissent influencer leurs pairs à travers des séances et autres rencontres informelles au sein des communautés. Tous les 6 mois, le projet supportera la réalisation de 4 sessions d'orientation sur le leadership féminin avec la participation de personnalités féminines connues sur le plan socioéconomique au Burkina Faso.

4.2 Organisation d'activités participatives sur les thématiques liées au genre pour les garçons

Afin de contribuer à l'amélioration des normes sociales et stéréotypes de genre, l'action engagera la participation active des garçons entre 10 et 24 ans. A travers les activités dans les EAJ, 100 garçons seront sensibilisés aux problématiques de genre afin d'adapter leur comportement vis-à-vis des filles. Une formation sur l'égalité des genres leur sera dispensée afin d'être eux aussi porteurs de changement selon l'approche « *Champions of change* » de PI. La formation permettra aux garçons de comprendre les attitudes et les pratiques qui caractérisent un jeune dans une communauté et une famille, basées sur des relations équitables entre filles et garçons.

4.3 Sessions d'information et de sensibilisation pour les filles et les garçons de 10 à 24 ans des EAE et EAJ sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) et la protection contre les abus et l'exploitation sexuelle

Le phénomène des menstruations est un sujet tabou et régie pas des croyances culturelles et traditionnelles pour une partie importante de la population du Burkina Faso. Ces situations d'exclusion peuvent avoir des conséquences notamment sur l'abandon scolaire et les sentiments de crainte et de honte. Les questions sexuelles, notamment les abus et l'exploitation sexuelle, sont également des sujets tabous et peuvent être perpétrés par le personnel des organisations non-gouvernementales (ONG).

Afin de contribuer à l'amélioration de la prévention des risques de violences et augmenter le bien-être, l'hygiène et la santé des filles, PI supportera les filles et les garçons à travers des animatrices qualifiées.

Les filles seront consultées lors de discussions de groupe pour assurer une compréhension claire des défis et des besoins liés à leur GHM. Ces discussions de groupe seront des lieux d'échanges dans à travers lesquels les sentiments de honte et les idées préconçues liées aux menstruations seront adressés. Ces lieux d'échanges permettront également aux filles de discuter de la santé sexuelle et reproductive et de prévenir les risques de maladies. Un soutien aux filles en situation de handicap sera apporté.

Les messages clés qui auront été soulevés lors des discussions de groupes seront partagés et discutés avec les garçons. Les filles et les garçons utiliseront des messages radio, le théâtre, les causeries éducatives, les tables rondes communautaires, pour adresser ces questions. Des séances seront organisées au sein des EAE et EAJ par les animatrices pour sensibiliser les enfants et les jeunes sur

les questions relatives aux menstruations, les abus et l'exploitation sexuelle. PI fournira également des affiches et des modules adaptés selon la tranche d'âge aux enfants, animateurs (leur permettant d'extraire des exercices de GHM et de PEAS) et aux parents afin de mieux comprendre les problématiques liées à la GHM.

Les leçons apprises seront partagées, dans la mesure du possible, avec les acteurs de développement et du secteur humanitaire afin de contribuer à l'amélioration de la coordination et des réponses.

4.4 Distribution des kits GHM réutilisables d'urgence (pour 3 mois)

Sur la base de consultations tenues avec les femmes et les filles dans les projets de PI en cours, des préférences pour les matériaux, et en attendant la mise en place d'activités pérennes de GHM, 500 filles vulnérables de 11 à 24 ans recevront des kits à usage unique pour couvrir les trois premiers mois de l'action. Les critères de vulnérabilité seront définis en début de projet avec les communautés et les femmes leaders pour assurer l'ancrage et la participation communautaire. Conformément à la composition des kits GHM proposée par le sous-cluster VBG et en conformité avec les interventions de PI, les kits du présent projet seront composés de : serviettes hygiéniques jetables (3 boîtes), lessive en poudre (1 boîte), serviettes hygiéniques réutilisables (1 boîte), peigne (1), dentifrice (1), brosse à dents (1), slips (3), savons (3), lampe torche (1), sifflet (1), sac pour le kit (1). L'usage des kits sera facilité par la mise en place de latrines séparées et adaptées à la GHM au sein des EAE et EAJ (voir activité 3.1). La distribution sera effectuée par les animatrices afin qu'elles puissent répondre aux éventuelles questions et montrer comment utiliser les articles.

4.5 Organisation d'ateliers de confection de serviette hygiénique réutilisables et distribution de matériel

Pour assurer que les jeunes filles utilisent des serviettes hygiéniques, poursuivent leur scolarité sans interruption, et apprennent un métier, et afin d'établir un lieu de dialogue dans un environnement sûr et protecteur, le projet accompagnera les filles de 15 à 24 ans dans la production de serviettes réutilisables. Les serviettes réutilisables permettront de réduire les coûts étant donné le prix élevé des serviettes jetables qui n'est pas rendu accessible à toutes les familles (1 sachet de 10 serviettes=500XFA). Les serviettes hygiéniques réutilisables et lavables seront fabriquées à partir de tissus 100% coton. Elles seront produites par des machines à coudre (2/EAJ=8 machines), et le recrutement de 4 formatrices pendant une période de 22 mois sera nécessaire. Les serviettes hygiéniques réutilisables seront redistribuées par kit de 3 serviettes, et un kit d'intrant de fabrication sera ensuite mis à la disposition de chaque participante pour leur permettre la fabrication de leurs premiers kits réutilisables à la maison et ainsi partager les compétences acquises avec leurs pairs.

Activité 5. Regroupement familial et placement dans des familles d'accueil temporaires pour les mineurs séparés et/ou non-accompagnés

Cette activité vise à protéger et assurer une assistance aux enfants séparés et/ou non-accompagnés tout en suivant le cadre normatif international et national de référence. Les autorités nationales et locales sont les premiers responsables des droits des enfants y compris pour la réunification familiale selon l'intérêt supérieur de l'enfant, tout en suivant le principe de non-discrimination. Une attention particulière sera apportée aux besoins des filles et aux enfants en situation de handicap.

5.1. Identification, documentation, recherche des familles de regroupement familial pour les enfants non-accompagnés et/ou séparés³⁸ (ENA/ES)

Le présent projet apportera une réponse aux ENA/ES, à travers un système d'identification et de référencement établi au niveau des EAE et des communautés. Les animateurs, volontaires et membres des MCPE ayant été formés sur l'identification et le référencement des enfants vulnérables seront en alerte et pourront référer aux services de l'action sociale tous les cas d'ENA/ES identifiés dans les communautés ou dans les EAE avec l'appui des travailleurs sociaux. Ils utiliseront les outils d'identification, référencement et de contre-référencement des EAE en lien avec les MCPE. PI supportera les services de l'action sociale pour le placement des enfants en familles d'accueil temporaires pour une période de deux mois. Durant cette période, les agents de terrain du service de l'action sociale effectueront les recherches familiales.

5.2 Appui aux Services de l'Action Sociale pour la recherche et la réunification familiale

³⁸ UNICEF, Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non-accompagnés et/ou séparés de leur famille : Les enfants séparés de leur famille sont séparés de leurs deux parents (père et mère) ou de la personne qui était initialement chargée, selon la loi ou la coutume, de subvenir à leurs besoins ; ils ne sont pas nécessairement séparés d'autres membres de leur famille. Certains « enfants séparés » peuvent donc être accompagnés par des membres adultes de leur famille. Les enfants non-accompagnés (parfois appelés « mineurs non accompagnés ») sont des enfants qui se trouvent séparés de leurs deux parents et d'autres membres de leur famille, et qui ne sont pris en charge par aucun adulte à qui la loi ou la coutume attribue la responsabilité de s'occuper d'eux.

En support aux activités d'identification, gestion de cas, gestion de base de données, recherches et réunifications familiales, le projet apportera un appui en équipement informatique et fournitures aux services de l'action sociale dans la zone d'intervention pour permettre le bon fonctionnement du processus, en particulier pour l'enregistrement, la constitution du dossier de l'enfant, la recherche et la reconstitution des liens familiaux, la réunification et le suivi post-réunification. Les équipements et fournitures, (un ordinateur portable, une imprimante, des fournitures de bureaux) favoriseront la mise en place d'une base de travail pour la gestion des cas d'enfants PDIs non-accompagnés et/ou séparés. Une collaboration sera aussi maintenue avec le CICR dans le cadre de la prise en charge temporaire des ENA/ES pour lesquels des recherches familiales transfrontalières sont en cours.

5.3 Soutien à la prise en charge temporaire par les familles d'accueil

En début de projet et en collaboration avec les services de l'action sociale, PI supportera la formation de 50 FAT, capables d'accueillir 350 enfants en 2 ans. Le placement en FAT, permet d'apporter une réponse rapide aux besoins psychosociaux de ces enfants et assurer un environnement familial protecteur. Les familles seront sélectionnées selon les critères suivants : situation économique de la famille, présence d'autres enfants de la même tranche d'âge, accessibilité et sécurité de la résidence, considérations religieuses et ethniques, etc. Pour les familles ayant hébergé des ENA/ES de manière spontanée, les services de l'action sociale procéderont à une évaluation en fonction des critères préétablis afin de décider de déplacer ou de maintenir les enfants au sein des familles. Pour soutenir les FAT et prévenir les cas d'exploitation, PI offrira 1 kit de placement³⁹ à chaque enfant en FAT et des frais fixés à 35 000 CFA / mois par enfant pendant 2 mois seront versés aux familles assurant la prise en charge des enfants en priorisant les transferts monétaires selon l'approche « *Cash transfer* ». Les modalités de transferts seront finalisées après l'évaluation du marché en cours et en coordination avec les autres acteurs humanitaires.

5.4. Formation et coaching sur les compétences parentales positives

Afin de construire des relations positives et de confiance avec l'enfant, PI organisera 4 séances sur les compétences parentales positives visant à renforcer le soutien des FAT aux enfants après la séparation, accompagner les enfants pour gérer leurs émotions et assurer l'intégration dans la famille d'accueil. Les formations permettront également de contribuer à la diminution du stress des parents des FAT. Afin de renforcer et encourager les pratiques parentales positives, le projet supportera l'organisation de journées portes ouvertes dans les EAE avec la participation des parents. Ce sera l'occasion d'organiser des séances de discussions sur des sujets spécifiques sélectionnés par les familles et qui constituent, d'après elles, une faiblesse dans la gestion familiale et l'encadrement des enfants. Les journées portes ouvertes seront organisées sur une base trimestrielle et offriront l'opportunité aux enfants de présenter aux parents les travaux effectués dans les EAE, tels que la représentation de pièces de théâtre, de chorégraphies de danse, de chants etc.

Activité 6. Assurer que les écoles soient des espaces d'apprentissages protecteurs, inclusifs, sûrs et accueillants (SAFE Schools)

6.1 Formation des enseignants et volontaires communautaires des EAT et écoles formelles aux premiers secours psychosocial, à l'identification et au référencement des cas de détresse psychosociale

L'UNICEF estime à 300.000 le nombre d'enfants dans les régions affectées en besoin de soutien psychosocial⁴⁰, dont 40.000 enfants en détresse psychosociale dans la province du Bam.

Face aux besoins, PI, et notamment son spécialiste en PE en situation d'urgence organisera une formation de 3 jours sur les premiers secours psychosociaux pour 56 personnes. La formation sera organisée en 02 sessions de 2 jours (28 participants/session). La formation portera sur l'identification des signes de détresse psychosociale des enfants présents dans les EAT et les écoles et notamment l'identification des changements dans les relations sociales des enfants, leur comportement, leurs réactions physiques et émotionnelles, le repli sur soi, les troubles du sommeil ou encore le sentiment de culpabilité. La formation portera également sur les mécanismes de référencement des cas de détresse psychosociale et de troubles mentaux, ou en cas d'incidents de protection. De plus, une personne de référence sera désignée pour coordonner les activités psychosociales dans les écoles et EAT.

6.2. Formation des points focaux sécurité au sein des écoles et des COGES, sur la prise en charge de la sécurité en milieu scolaire et les techniques d'audit de sécurité

³⁹ (Composition du kit de placement: sceau, bassine, bidon vide, gobelet, assiette creuse, assiette plate, cuillère, couverture, natte, moustiquaire, draps, sac à dos, complet maillot, chaussure, brosse à dent, tube de dentifrice, savon, serviette, éponge)

⁴⁰ UNICEF, child protection sector, 16 Octobre 2019

Pour préserver un environnement sûr et protecteur, PI renforcera les capacités de 56 enseignants (28 femmes, 28 hommes) dont 30 du primaire et 26 du post-primaire des écoles bénéficiaires en matière de sécurité scolaire pour leur fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour soutenir l'établissement d'un environnement sûr dans les écoles. 2 sessions de 3 jours (28 participants / session) seront organisées. La formation comprendra des mises en situation et des exercices d'évacuation.

6.3. Audit participatif de sécurité des écoles et de l'environnement scolaire et élaboration d'un plan d'action

Les enseignants formés concevront et mettront en œuvre des plans pour une école sûre après un audit de sécurité afin d'identifier les principaux risques et de s'assurer que les élèves, les parents et les enseignants savent quoi faire en cas d'incident de sécurité dans les écoles et en dehors des écoles. Ce modèle s'appuie sur le système de gestion adaptative qui définit différents niveaux de scénarios, y compris des mesures souples et adaptatives à prendre lorsqu'une situation évolue dans un sens ou dans l'autre. Le plan d'action comprendra 4 parties : i) communauté/communication : le réseau de relations de l'école, sa connexion avec toute la communauté éducative pour analyser ses forces, ses faiblesses et envisager des actions à mener pour améliorer sa résilience en cas de danger, ii) connaissances : répertoire de l'ensemble des connaissances utiles pour qu'en cas de danger chacun sache quoi faire, comment le faire, où aller, etc. ; iii) environnement physique: environnement dans lequel est situé l'école pour comprendre les forces et les faiblesses mais aussi la qualité des infrastructures en lien avec un besoin de mise à l'abri ou d'évacuation, iv) bien être personnel : réseau de relations interpersonnelles entre les différents membres de l'école, aux dispositions psychologiques et aux compétences psychosociales de chacun en cas de danger et aux personnes à besoins spécifiques⁴¹.

6.4. Séances d'information sur la prévention et la réduction des risques à destination des enfants

Dans chaque école, l'audit et le plan d'action développés seront présentés et expliqués aux élèves et leurs parents pour assurer leur bonne réaction en cas de problème. Des simulations de situations d'urgence avec des scénarios de base seront aussi organisées.

6.5. Des aménagements raisonnables pour l'amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires

Des petits aménagements et équipements seront fournis pour assurer la sécurité des enfants : seaux de sable contre les incendies, kits de premiers secours, chemin d'évacuation en cas d'attaques, etc.

4.3.2.2 Résultat 2 : Les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans des communautés déplacées et des communautés hôtes, non scolarisés ou déscolarisés, ont un accès accru à une éducation primaire et post-primaire inclusive, de qualité et sensible au genre dans un environnement protecteur

4.3.2.2.1 Au stade de la proposition

Secteur : Éducation en situation d'urgence

Sous-secteurs associés : Éducation formelle, environnement d'apprentissage sécurisé et accessible, renforcement de capacités

Bénéficiaires : 3,128 bénéficiaires directs dont 3,000 enfants et 128 adultes

Indicateurs pour ce résultat : 1) # d'enfants âgés de 6 à 18 ans bénéficiant d'une éducation formelle dans les EAT construits et les classes réhabilitées, 2) # d'écoles/EAT disposant d'installations appropriées pour les filles (ex : latrines séparées) et les enfants handicapés (accès) et description des installations, 3) # d'enfants âgés de 6 à 18 ans bénéficiant de kits et de bourses, 4) # et % d'enfants réussissant les examens (CEP, BEPC) dans les écoles soutenues, 5) % d'élèves avec des difficultés d'apprentissage, de comportement ou sociales recevant un soutien individualisé

Activités associées au résultat

Activité 2.1. Amélioration des infrastructures scolaires et de leur gestion

2.1.1. Construction, équipement et gestion de 28 Espaces d'Apprentissage Temporaires adaptés aux genres et aux personnes vivant avec un handicap

La province du Bam dans la région Centre-Nord est l'une des provinces les plus affectées en termes de mouvements de populations avec un total de 92.880 PDIs en Novembre 2019 (OCHA) dont une majeure partie à Kongoussi et Bourzanga. Ces déplacements de populations provoquent la saturation des structures éducatives et découragent les enfants PDIs qui ne représentent que 14% des élèves des écoles de la province. Afin de répondre à la surpopulation des écoles le projet mettra en place 28 EAT dans 19 écoles primaires et 9 écoles post-primaires sous forte pression pour « absorber » 1500 élèves

⁴¹ Module de formation des enseignants et des acteurs sociaux sur l'approche safe school, MENAPLS et UNICEF

(720 garçons et 780 filles) supplémentaires PDIs et des communautés d'accueil. Adossés aux établissements scolaires existants les EAT permettront de répondre aux besoins immédiats des PDIs et des populations résidentes.

2.1.1.1 Identification des sites d'installation des EAT et construction

Le spécialiste ESU et le directeur des programmes de PI animeront un atelier de travail avec les communautés locales, la CONASUR et les bureaux décentralisés du MENAPLN de Kongoussi et Bourzanga afin d'établir les sites de construction des EAT dans le respect des standards minimums de l'Inter-Agency Network for Education in Emergencies (INEE) et ceux du MENAPLN⁴². PI donnera la priorité à deux types d'EAT :

- Des structures amovibles et réutilisables qui consistent en un cadre métallique pouvant être facilement démonté en cas d'attaques et être transporté et remonté dans un nouveau site. Ces structures offrent une plus grande flexibilité pour répondre à une situation sécuritaire volatile, dans laquelle les attaques sont persistantes. Cela permet de garantir que les enfants touchés par les conflits continuent de recevoir une éducation de qualité et inclusive où qu'ils se trouvent.
- Des EAT en matériaux semi-permanents pouvant durer au moins 3 ans. Ces structures sont faites de manière à éviter les besoins en réparations constantes et de nouvelles constructions.

Les constructions tiendront compte des effets du changement climatique (voir 1.3.1.1). De plus, les constructions permettront un accès aisé aux personnes vivant avec un handicap et seront sensibles aux genres (voir activité 2.1.3).

Les salles seront construites sur la base d'un contrat avec des entreprises de construction locales expérimentées et qui auront pour consigne de privilégier le matériel d'origine locale.

2.1.1.2 Équipement des EAT

Une fois les EAT mis en place, PI les équipera en fournissant le matériel nécessaire à l'apprentissage. Cette dotation⁴³ comprendra : les tables-bancs pour les élèves (à raison d'une table-banc pour deux élèves), une table et une chaise pour les enseignants, un tableau chevalet, les craies et les règles. Dans la mesure du possible, l'achat privilégiera le matériel local, comme le suggèrent les normes standards INEE. L'équipement et le matériel auront une durée de vie estimée à quatre ans. A la fin du projet, tout le matériel sera transféré vers les salles classiques afin de servir deux cohortes supplémentaires d'élèves.

2.1.1.3 Appui à la gestion des EAT

La gestion des EAT dépendra du COGES de l'établissement scolaire auquel l'EAT est adossé. Les COGES déjà en place, seront formés par PI sur quatre compétences de base, lors d'une formation de 5 jours :

- Les compétences financières et la budgétisation, le suivi du budget, le suivi du code de conduite et l'organisation quotidienne de l'établissement, y compris de l'EAT. Ces compétences constituent les prérogatives de base des COGES et bénéficieront indirectement à tous les apprenants de l'établissement.
- La PE, la pédagogie positive, la prévention et la lutte contre les VSBG, et les connaissances de base en eau, hygiène et assainissement, qui constituent un prérequis pour assurer que les enfants étudient dans un environnement protecteur. Chaque membre de COGES sera également formé à la politique de sauvegarde des enfants et des jeunes de PI, afin de prévenir les violences en milieu scolaire.
- La cohésion sociale et la culture de la paix seront aussi abordées de manière transversale. En effet, les COGES sont en charge des établissements qui connaissent des sureffectifs importants liés aux mouvements de populations ; des apprenants PDIs compteront donc parmi les effectifs et il est essentiel que les inscriptions scolaires dont les COGES ont la charge soient non-discriminatoires.
- Les plans de préparation aux urgences, plans d'évacuation et de contingence pour assurer la préparation des écoles en cas de catastrophe naturelle et d'attaque.

2.1.2 Réhabilitation et équipement de 10 salles de classes existantes délabrées

Le sureffectif des salles et leur possible occupation par des PDIs ont dégradé les infrastructures scolaires de la province du Bam. Pour assurer que les écoles soient des lieux d'apprentissage protecteurs et sûrs, PI réhabilitera 10 salles de classe dont 8 au primaire et 2 au post-primaire. Avec

⁴² Les établissements scolaires doivent être construits, reconstruits ou déplacés sur des sites qui garantissent l'équité et la sécurité physique des apprenants, enseignants et autres personnels éducatifs. Les EAT identifiés seront inclusifs et les apprenants en situation de handicap y auront accès. Les sites seront mis à disposition par les communautés, il s'agira donc d'espaces préexistants à la crise et non construits spécifiquement; la sélection devra ainsi privilégier les structures non-discriminatoires envers certains groupes de la communauté et ne pas faire courir aux apprenants des risques liés aux catastrophes naturelles. + L'identification de lieux où la réhabilitation sera résiliente aux catastrophes naturelles et aux aléas climatiques.

⁴³ Cette dotation sera réalisée en nature et non en transfert monétaire ; dans le contexte d'urgence, il s'agit en effet de doter les écoles rapidement, plutôt que de segmenter la dotation en plusieurs passations de marché simultanées, pour lesquelles la redevabilité nécessiterait un suivi financier conséquent.

une moyenne de 50 enfants par classe, ces réhabilitations bénéficieront à 500 enfants (52 % de filles et 48 % de garçons).

L'identification des classes à réhabiliter suivra une procédure similaire aux EAT et se fera donc en collaboration avec les communautés locales, la CONASUR et les bureaux décentralisés du MENAPLN de Kongoussi et Bourzanga. Les travaux respecteront des normes minimales de qualité et de sécurité convenues conjointement avec le Groupe de travail Éducation et le Groupe de travail technique ESU dans le respect des standards INEE et de ceux du MENAPLN. Les salles seront réhabilitées sur la base d'un contrat avec des entreprises de construction locales expérimentées et qui auront pour consigne de privilégier le matériel d'origine locale. Les réhabilitations des écoles garantiront la solidité et la durabilité des infrastructures scolaires et le principe Build Back Better (Reconstruire en mieux) sera pris en compte. Une fois les salles réhabilitées, PI les équipera en complétant le matériel manquant à l'apprentissage. Cette dotation⁴⁴ comprendra : les tables-bancs (à raison d'une table-banc pour deux élèves), une table et une chaise pour les enseignants, un tableau chevalet, les craies et les règles. Dans la mesure du possible, l'achat privilégiera le matériel local, comme le suggère les normes standards INEE.

2.1.3 Construction de latrines sèches et installation de dispositifs de lavage de main et de poubelles dans les EAT et les écoles réhabilitées

Afin d'assurer un environnement sanitaire protecteur pour les enfants, et en ligne avec les critères INEE, les EAT et les écoles réhabilitées auront accès à des services d'eau, hygiène et assainissement (EHA) adaptés, ce qui bénéficiera à 2000 enfants (1040 filles, 960 garçons). Ainsi, il est prévu la construction de 76 latrines, sur la base d'un dialogue avec les élèves, les enseignants et les COGES pour le choix des emplacements et en collaboration avec une entreprise locale pour la construction. Les spécifications de construction sont détaillées dans l'activité 1.3.1.2.

Activité 2.2 Appui à la scolarisation des enfants vulnérables

Les attaques et la peur ont poussé les ménages à quitter leurs communautés en laissant derrière eux bétails et biens. Les PDIs sont dans une situation de vulnérabilité extrême avec des moyens de subsistance congrus et s'appuient sur des communautés hôtes qui disposaient déjà de ressources limitées avant la crise (la région Centre-Nord avait la plus forte incidence de pauvreté du pays avec la région Est⁴⁵). Ainsi, le manque de moyens des familles est l'un des facteurs de déscolarisation le plus fréquemment cité lors des enquêtes de terrain. Pour faire face à cette situation, PI appuiera les écoles et notamment les COGES à établir des critères de vulnérabilité objectifs pour les enfants permettant l'identification de 3250 enfants en situation de vulnérabilité. Pour ces enfants, PI distribuera des kits scolaires (pour 3000 enfants) et des bourses d'études (pour 250 enfants).

2.2.1 Dotations de kits scolaires aux filles et garçons de ménages vulnérables

2.750 élèves (1,430 filles et 1,320 garçons) recevront des kits scolaires leur permettant de suivre les cours. Les kits seront standardisés via le cluster éducation en tenant compte des normes du MENAPLN. Il comprendra à minima : 1 ardoise, 3 stylos à bille, 4 crayons, 1 gomme, un ensemble mathématique, 1 trousse, 4 cahiers et une lampe solaire. Le groupe cible sera constitué de filles et de garçons âgés de 6 à 18 ans, en ciblant une proportion de 80% de personnes déplacées et 20% de résidents, afin de garantir la cohésion sociale et d'intégrer activement les populations des communautés hôtes. En outre, PI rassemblera les feedbacks des enseignants pour s'assurer que les enfants disposent d'un équipement approprié pour chaque matière.

2.2.2 Établissement d'un système temporaire de bourses scolaires pour les élèves les plus vulnérables des EAT construits et des classes réhabilitées

2.2.2.1 Organisation d'ateliers pour la définition participative des critères de sélection des boursiers et la sélection des bénéficiaires

PI organisera des ateliers réunissant des représentants des communautés, des membres des COGES, des représentants du MENAPLN afin de définir les critères de sélection des boursiers tenant compte des besoins, de l'équité et de l'inclusion. Ces critères pourront couvrir i) la situation scolaire de l'enfant (déscolarisation, à risque d'abandon imminent), ii) la situation personnelle (enfants non accompagnés, orphelins, etc.), iii) des situations de discrimination potentielles (enfants vivant avec un handicap, jeune fille soustraite à un mariage forcé, etc.). Le groupe cible sera constitué de filles et de garçons âgés de 6 à 18 ans, en ciblant une proportion de 80% de personnes déplacées et 20% de résidents, afin de

⁴⁴ Cette dotation sera réalisée en nature et non en transfert monétaire ; dans le contexte d'urgence, il s'agit en effet de doter les écoles rapidement, plutôt que de segmenter la dotation en plusieurs passations de marché simultanées, pour lesquelles la redevabilité nécessiterait un suivi financier conséquent.

⁴⁵ https://www.undp.org/content/dam/burkina_faso/docs/publications/UNDP_bf_cartopauv_2014.pdf

garantir la cohésion sociale et d'intégrer activement les populations des communautés hôtes. Suivront alors les ateliers de sélection et de validation des 250 bénéficiaires des bourses.

2.2.2.2 Dotation des bourses scolaires d'appui pour une année de scolarisation (9 mois)

En termes d'accès et de continuité à l'éducation, le projet vise à assurer le maintien des enfants les plus vulnérables à l'école grâce à l'octroi de bourses. 250 élèves (50% de filles et 50% de garçons) du primaire (6^{ème} année) et du post-primaire (toutes les années) bénéficieront d'un transfert d'argent pour leur scolarité (10,000CFA/mois pendant 9 mois). Le versement de l'argent sera conditionnel à la fréquentation scolaire des enfants et à leurs résultats. PI travaillera avec les structures communautaires, les enseignants et le ministère en charge des affaires sociales pour identifier les filles et les garçons les plus vulnérables qui bénéficieront de ce soutien.

Activité 2.3 Amélioration de la qualité des activités d'enseignement /apprentissage dans les écoles et EAT ciblés

2.3.1 Organisation de cours de rattrapage

En plus de l'interruption de la fréquentation scolaire, la crise a également des effets négatifs sur les capacités des élèves à étudier. En effet, le manque de fournitures et de matériels pédagogiques, l'insuffisance de nourriture rendant les enfants somnolents, l'augmentation des charges domestiques (surtout pour les filles) dans des ménages comptant de plus en plus de personnes provoquent des difficultés de suivi en cours. L'organisation de cours de rattrapage donnera aux élèves en difficulté l'attention individuelle dont ils ont besoin pour développer leurs compétences et éviter les abandons scolaires. Organisés de façon continue les mercredis après-midi et samedis matins dans les écoles et les EAT ciblés, ils bénéficieront à **2 000 élèves (1040 filles, 960 garçons), 1400** au Primaire et **600** au Post-primaire. 75 enseignants (1 par classe au primaire, soit 28 et 4 par classe au post-primaire pour les mathématiques, français, sciences de la vie et de la terre, histoire-géographie, soit 47) recevront une motivation pour faciliter ces cours de rattrapage et du matériel pédagogique adapté, évalueront les compétences des élèves et les prépareront à accéder au niveau correspondant à leur âge et à leur niveau scolaire. Les élèves seront ensuite réinsérés dans les classes classiques.

2.3.2 Préparation aux examens de fin de cycle

Les périodes de conflit ont un impact important sur la scolarisation des enfants et l'intégration des jeunes sur le marché du travail. En effet, les élèves faisant face à des difficultés pour étudier, ce sont des générations entières d'enfants qui ne passent pas/ne réussissent pas leurs examens. De plus, les risques d'abandon scolaire dans ces périodes d'éducation charnière sont élevés.

L'éducation de base au Burkina Faso comprend : i) le préscolaire d'une durée de trois ans (enfants âgés de 3 à 6 ans), ii) l'enseignement primaire (enfants à partir de 6 ans) dont la durée est de six ans et qui est sanctionné par le premier diplôme du système éducatif à savoir le Certificat d'Études Primaires (CEP), iii) et l'enseignement secondaire général⁴⁶ comprenant un premier cycle de quatre ans (enseignement post primaire) sanctionné par le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) et un second cycle de trois ans qui donne lieu à un examen et à l'obtention du Baccalauréat (BAC).

PI soutiendra le MENAPLN pour s'assurer que les garçons et les filles qui passent le CEP et le BEPC soient correctement préparés. Ainsi, pour 400 élèves (250 du primaire et 150 du post-primaire) de 28 structures éducatives, des cours supplémentaires de préparation aux examens seront organisés en fin d'année scolaire pour s'assurer que les élèves réussissent les examens nationaux et obtiennent leur diplôme. 75 enseignants recevront une motivation pour faciliter ces cours de préparation aux examens et du matériel pédagogique adapté.

2.3.3 Organisation de cours de curricula à minima au sein des EAT

Pour faire face aux nombreuses déscolarisation (plus de 330.000 élèves déscolarisés en 2019 du fait de la crise⁴⁷), notamment des PDIs et des enfants des communautés d'accueil, et afin de les réintégrer dans le système scolaire classique, le MENAPLN, soutenu par le cluster ESU a développé des **programmes académiques compressés** (curricula à minima). Dispensés en 4 à 6 mois au lieu d'une année académique complète, ils permettront à 2000 élèves (1040 filles et 960 garçons) déscolarisés depuis plus de 3 mois de se remettre à niveau et de réintégrer le cursus classique. Pour mettre en place ces programmes, PI organisera :

2.3.3.1 La reproduction et distribution des curricula à minima

PI imprimera et distribuera les programmes d'études. Chaque enseignant dans les EAT et classes réhabilitées recevront le programme à enseigner : i) 1 par classe au Primaire, soit 28 +leurs Directeurs

⁴⁶ Nous ne faisons pas référence à la branche technique.

⁴⁷ *Humanitarian Response Plan*, OCHA, Juillet 2019

qui doivent les suivre, soit 56, ii) 1 par discipline pour 6 disciplines par classe au post-primaire pour 12 classes, soit 72.

2.3.3.2 La formation des enseignants et directeurs sur les curricula à minima

PI en coordination avec le MENAPLN dispensera une formation à 128 enseignants dont 56 enseignants et directeurs du primaire et 72 du post-primaire sur les curricula à minima, et notamment les méthodologies et la pédagogie appropriées. La formation se fera en : i) deux sessions de 3 jours au primaire (28 participants/session), ii) trois sessions de 3 jours au post-primaire (24 participants/session). Une partie des enseignants affectés aux EAT seront du personnel provenant d'écoles fermées suite aux conflits qui seront réaffectés par le Ministère de l'Education.

2.3.3.3 Suivi pédagogique des classes appliquant les curricula minima

PI soutiendra les directions d'école pour qu'elles suivent les activités des enseignants afin de leur fournir le soutien pédagogique nécessaire. Les leçons et recommandations de cette activité aideront à entreprendre des mesures correctives si nécessaire et à renforcer l'approche. Chaque enseignant sera visité au moins une fois par mois par un Conseiller Pédagogique ou un Inspecteur, soit 28 visites au Primaire et 72 visites au post-primaire par mois. Finalement, PI travaillera avec la direction régionale de l'éducation pour développer des outils de suivi et établir un calendrier régulier de suivi des enseignants qui nécessitera l'engagement des inspecteurs scolaires, des enseignants et des chefs d'établissements.

Activité 2.4. Mise en œuvre de la campagne « Retour à l'école »

Afin d'encourager les réinscriptions dans les écoles et de réduire le taux d'abandon scolaire des enfants PDIs et des communautés hôtes, l'action mettra en œuvre une campagne de sensibilisation « Retour à l'école » 2 semaines avant chaque rentrée. A cette fin, le projet élaborera et diffusera (3 fois par jour) dans les radios locales (Radio Voix des Lacs; Radio Bam Kongoussi ; et Radio Nerwaya de Kongoussi) des messages de sensibilisation pour promouvoir l'importance de l'éducation pour les filles et les garçons des communautés PDIs et communautés hôtes et faciliter le processus d'intégration des PDIs au sein des écoles.

4.3.2.3 Résultat 3 :

Les conditions pour la restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre personnes déplacées internes et communautés hôtes, et à la réalisation du droit des enfants à l'éducation sont créées

4.3.2.3.1 Au stade de la proposition

Secteur: consolidation de la paix

Sous-secteur associé : cohésion sociale et prévention des conflits

Bénéficiaires : 2,175 bénéficiaires directs dont 870 enfants et 1,305 adultes

Indicateurs pour ce résultat : 1) # de personnes parmi les autorités et les communautés ayant développé des connaissances et compétences spécifiques directement applicables pour la prévention et gestion des conflits, 2) # de personnes ayant accès à des structures de prévention et gestion de conflits communautaires fonctionnelles donnant lieu à des actions concrètes en faveur de la cohésion sociale, 3) # de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement post-traumatique par le biais du théâtre participatif, 4) # de personnes ayant contribué à faire émerger de solutions pour prévenir les conflits et renforcer l'accès à l'éducation, 5) # de personnes ayant eu accès à des messages pour la paix et la coexistence pacifique diffusés dans le cadre d'émissions radios en langues locales

Activités associées au résultat 3

Ce résultat vise à créer les conditions pour la restauration d'un environnement propice à la coexistence pacifique entre PDIs et communautés hôtes, et à la réalisation du droit des enfants à l'éducation. L'approche *Common Ground* favorise le changement comportemental et social à différents niveaux, tant individuel que collectif, et permet de recréer des liens de confiance et de respect entre des individus ou des groupes en conflit. Pour assurer la durabilité de ce changement, l'approche est également axée sur le changement institutionnel pour encourager la mise en œuvre de processus inclusifs et participatifs, et soutenir la gouvernance collaborative au niveau communautaire, national, régional et international. Dans le cadre de cette intervention, l'objectif sera de : i) prévenir les conflits intercommunautaires, en particulier entre Peuls et Mossi, et intergénérationnels dans les zones d'accueil des PDIs; et ii) de restaurer un environnement propice à la réalisation du droit des enfants à l'éducation.

Activité 3.0 Activités de démarrage liées au résultat 3

Activité 3.01. Cartographie des parties prenantes locales et analyse des perceptions vis-à-vis de l'éducation

Réalisation d'une **cartographie** pour identifier précisément les villages au sein des communes d'intervention, ainsi que les parties prenantes à mobiliser : bénéficiaires directs parmi les enfants et les

jeunes dont des PDIs ; participants parmi les autorités, représentants du système étatique, associations de parents d'élèves et stations de radios locales ; et bénéficiaires indirects parmi les populations affectées. Ce processus passera par un ensemble de consultations auprès des autorités locales et communautaires.

Activité 3.02. Scan de conflits et ateliers pour la sensibilité au conflit

Réalisation de scans de conflits en année 1 et 2 : un scan de conflit ('conflict scan') est un outil développé par SfCG permettant d'analyser les conflits selon une approche rapide et pragmatique. Conçu de manière participative avec les communautés, il permet d'assurer un suivi des dynamiques de conflits et des initiatives pour la paix dans une zone donnée. Les résultats des scans seront partagés avec les membres des communautés cibles au cours de séances de restitution qui permettent de créer des espaces de dialogue et de nouer des liens de confiance et de collaboration.

Organisation d'ateliers pour co-construction d'outils pour la sensibilité au conflit: Suite à la restitution des résultats des scans de conflit aux membres des communautés affectées et après avoir reçu leur feedback, des ateliers seront organisés avec PI, les partenaires locaux, les autorités locales et d'autres acteurs intervenant dans la zone pour le développement d'outils de suivi & évaluation sensibles au conflit (checklist et autres).

Activité 3.1. Renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits

Le projet soutiendra ONAPREGEC dans la création, le fonctionnement et la formation d'observatoires départementaux et d'observatoires villageois dans les deux communes d'intervention. Les villages concernés par l'action seront identifiés par le consortium en collaboration avec les représentants régionaux du Ministère des Droits Humains dont dépend l'ONAPREGEC selon des niveaux de risque de déclenchement de conflits communautaires. Une fois identifiés, le projet soutiendra l'ONAPREGEC et les communes concernées dans l'institutionnalisation, le fonctionnement et la formation des observatoires villageois.

3.1.1. Formations des acteurs locaux à la transformation des conflits selon l'Approche Common Ground.

Après avoir été identifiées dans le cadre de l'exercice de cartographie participative réalisé en début de projet, **60 personnes seront formées sur la prévention et la transformation des conflits communautaires**, parmi lesquelles (liste non exhaustive) : des jeunes, des femmes, des leaders traditionnels et religieux, des directeurs d'établissements scolaires, des représentants des Commissions Foncières Villageoises (CFV) ou à défaut des autres instances locales (Comités Villageois pour le développement - CVD, Commissions de Conciliation Foncière Villageois - CCFV), des représentants des services déconcentrés de l'État et des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) (Commandant de Brigade de gendarmerie, Commissaire de Police). **Deux sessions de formation (une par commune) de 5 jours** co-facilitées par SfCG et les formateurs de l'ONAPREGEC seront organisées sur la base du curriculum de SfCG pour la transformation des conflits selon l'approche *Common Ground* et le manuel national de l'ONAPREGEC pour la gestion et prévention des conflits communautaires. Ces formations pratiques, basées sur une approche expérientielle, viseront à outiller les participants pour qu'ils puissent identifier et analyser les causes, les déclencheurs et les dynamiques des conflits locaux ; déterminer le niveau de risque ; mettre en œuvre des actions préventives ; et transformer les conflits de façon pacifique. Les modules porteront notamment sur la facilitation de dialogue intercommunautaire, la négociation basée sur les intérêts et le plaidoyer non violent.

3.1.2. Mise en place et soutien aux comités de paix / observatoires départementaux et villageois de l'ONAPREGEC

SfCG soutiendra la **mise en place ou la redynamisation de 8 observatoires** (4 par commune), dont 2 observatoires au niveau départemental et 6 au niveau villageois. Le projet apportera un appui organisationnel sous la forme de contribution aux frais de fonctionnement pour renforcer la communication entre les différentes structures engagées dans l'action au niveaux villageois, départemental et régional, et faciliter la coordination et la collaboration autour d'initiatives pour la prévention et la réponse aux conflits. A l'issue de l'intervention, les mairies seront responsabilisées pour financer le fonctionnement des observatoires de façon autonome, en les appuyant dans le développement d'une stratégie de mobilisation de ressources pour assurer la continuité de leurs services.

Une fois constitué et formé, les membres des observatoires seront réunis dans le cadre **d'ateliers de planification pour la définition de plans d'action** (4 ateliers de deux jours). Dans ce cadre, les différents organes de prévention et gestion des conflits seront mobilisés à mener une réflexion sur l'application de la réglementation en vigueur, l'articulation des compétences entre les différentes structures de règlement des conflits et en particulier des conflits fonciers et l'établissement d'un schéma de référencement entre leurs différents mécanismes (1^{er} degré, 2^{ème} degré, 3^{ème} degré). A cette fin, le consortium soutiendra les acteurs à adopter une charte locale qui : i) répertorie les instances de gestion

de conflit ; ii) détermine les champs de compétence territoriale et matérielle ainsi que la procédure applicable devant ses instances ; et iii) détermine l'articulation/organisation hiérarchique entre les structures de gestion de conflit. Une fois établie, les chartes locales seront vulgarisées et diffusées par les acteurs à travers différents supports (papiers, focus groupes, radios locales) au sein des populations. Le renforcement de la confiance entre les acteurs traditionnels, juridictionnels et les services techniques déconcentrés est par conséquent un impact prévu de l'activité.

Afin de **soutenir la réalisation des plans d'action et d'assurer un renforcement continu des capacités des membres des structures formées**, des séances de suivi et de coaching in-situ seront organisées. Ces séances, alliant la transmission de compétences au suivi de proximité se dérouleront au sein des villages où interviennent ces différentes structures. Le volet coaching impliquera un engagement sur la manière dont les nouvelles compétences sont intégrées au quotidien par les personnes formées. De manière globale, ces sessions de coaching permettront de renforcer les connaissances et les compétences en matière de transformation des conflits avec un accompagnement individualisé, ciblé et aligné sur les acquis et les ressources existantes.

Cet appui prendra également la forme d'un **soutien technique et financier** à la mise en œuvre d'activités incluses dans les plans d'action des différentes structures, telles que des activités de médiation ou de solidarité pouvant prendre la forme de dialogues multipartites sur des thématiques spécifiques ou des activités socio-culturelles. L'objectif sera à la fois d'apporter une réponse immédiate aux conflits communautaires pour prévenir l'escalade de la violence, et d'apporter des solutions plus durables aux causes structurelles et récurrentes de ces conflits.

Activité 3.2. Organisation de prestations culturelles qui favorisent la gestion des traumatismes selon la méthodologie du théâtre participatif

Le théâtre participatif permet aux personnes de s'interroger sur les dynamiques de conflit que traversent leur communauté. Par l'émotion et par le rire, la pièce permet aux spectateurs de se détacher de leur quotidien et de devenir acteurs de solutions face à des situations de conflit et de violence. Le jeu présenté au public est un miroir des problématiques vécues dans la communauté, l'approche participative donne l'opportunité au public de réfléchir, dialoguer et poser des questions sur ces problématiques et traumatismes vécus. Le public est incité à proposer une issue qui permettrait d'améliorer la situation présentée, éviter la violence, et transformer le conflit. Différents membres de l'audience montent alors sur scène et proposent leur approche. Ils deviennent ainsi parties prenantes de la pièce et par la même occasion agents du changement social. L'audience peut ainsi « vivre » un avenir différent qui pourrait devenir la réalité de demain : l'espace scénique devient porteur des conditions d'une libération de la parole post- événement traumatique. Au total, **20 représentations de théâtre** seront organisées en partenariat avec des troupes locales formées à la méthodologie du théâtre participatif, soit 10 représentations par communes. Certaines représentations pourront servir à préparer voire à introduire certaines sessions de dialogues portant sur des thématiques sensibles et/ou liées à des conflits violents survenus récemment (3.3.1).

Activité 3.3. Animation de cadres de dialogues pour contribuer à un environnement favorable au renforcement de l'accès à l'éducation des enfants

3.3.1 Animation de forums de dialogue intra- et intercommunautaires

En lien avec la campagne « Retour à l'école », le projet organisera une série de dialogues qui viseront à créer les conditions d'un environnement propice à la réalisation du droit de l'enfant à l'éducation. Le processus, facilité par les experts de SfCG et/ou par des 'champions de la paix' formés aux méthodes de transformation de conflit, sera initié autour de la problématique commune de l'accès à l'éducation mais pourra déboucher sur des sessions portant sur des thématiques plus spécifiques. Ces forums, organisés dans un premier temps dans un cadre informel et/ou dans le cadre des EAJ, pourront également donner lieu à la création de plateformes institutionnalisées en lien avec les élus locaux et les services déconcentrés de l'État pertinents (maires ; inspecteurs de l'enseignement primaires etc.). Les sessions pourront prendre plusieurs formes, sur la base des résultats du scan de conflit et des recommandations des 'champions' pour la paix mobilisés : i) des forums de dialogues au sein des EAJ rassemblant des groupes restreints d'enfants, de parents d'élèves, d'enseignants et de directeurs d'établissement afin de leur fournir un espace sûr, où l'écoute active prévaut, pour permettre à tous d'exprimer ses peurs, ses attentes et ses perspectives sur la crise que traverse la zone ; ii) des forums de dialogues intra-communautaires, pouvant réunir des PDIs et des membres des communautés hôtes au sein d'une même communauté, pour encourager la communication sur les sujets potentiellement conflictogènes identifiés, tels que l'accès aux services de base, aux ressources naturelles, l'occupation des terres arables et des lieux publics par les PDIs, etc. ; iii) des forums de dialogues intercommunautaires entre PDIs ou membres des communautés hôtes parmi les communautés Peuls et Mossi, visant à renforcer la confiance et la compréhension mutuelle dans un contexte d'extrêmes tensions et de délitement du lien social. L'objectif sera de renforcer les liens et d'encourager la motivation des participants à rechercher des solutions collaboratives aux problématiques communes

telle que la réalisation du droit des enfants à l'éducation et la paix. Au total, 2 sessions mensuelle seront organisées par commune pour un **total de 40 sessions sur 20 mois réunissant 1,200 personnes.**

3.3.2 Organisation de Tribunes d'Expression Populaires (TEP)

Sur la base du processus initié, SfCG organisera en lien avec les parties prenantes étatiques et communautaires, des tribunes d'expression populaire trimestrielles, visant à approfondir les discussions autour de problématiques spécifiques émanant des forums de dialogue. Ces TEP, réunissant une centaine de personnes, permettront de renforcer les interactions entre les membres des communautés, la société civile, les autorités et les FDS sur ces sujets. L'objectif sera en particulier de responsabiliser les autorités locales pour l'adoption de mesures en soutien des solutions identifiées au niveau communautaire, avec un accent particulier sur la sécurisation des écoles et autres espaces éducatifs, la protection des enseignants et des apprenants. Au total, **8 TEP seront organisées** (1 TEP par commune par semestre), **réunissant 600 personnes.**

Activité 3.4. Production et diffusion de spots radiophoniques en collaboration avec les communautés

3.4.1. Appui aux radios partenaires de la zone afin qu'ils produisent du contenu sensible aux conflits.

Le projet appuiera les 3 stations de radios actives dans la zone, à savoir : Radio Voix des Lacs; Radio Bam Kongoussi ; et Radio Nerwaya de Kongoussi afin de leur donner les moyens de jouer un rôle positif et durable sur les dynamiques de conflits. SFCG formera également les journalistes, producteurs de ces radios et autres professionnels des médias sur la base de son curriculum de formation en journalisme *Common Ground*, qui vise à renforcer la capacité des professionnels des médias à déconstruire les stéréotypes ; fournir un forum pour déconstruire les problèmes et les conflits ; promouvoir les comportements et les attitudes positives ; informer le public sur les processus de paix ; établir des liens entre les groupes ; et donner la parole à toutes les parties, y compris les groupes marginalisés. L'objectif étant de produire des informations crédibles, impartiales et sensibles aux conflits, visant à changer les perceptions, déconstruire les stéréotypes et réduire les tensions. Les journalistes formés bénéficieront également de sessions de coaching régulières organisées par le producteur et spécialiste des médias de SfCG, à raison de 3 sessions de coaching par radio, et de dotation en petits matériels pour leur studio de production (microphones, ameublement etc.). Au total, **15 professionnels des médias seront formés et 3 stations de radio locales appuyées** pour la co-production et diffusion de programmes.

3.4.2. Production et diffusion de programmes d'éducation à la paix avec les radios partenaires

Le projet produira et diffusera des programmes radio en langues locales en collaboration avec les journalistes des stations de radio appuyées, les 'champions de la paix' formés et les membres des communautés affectées. Ces productions, diffusées sur l'ensemble des radios communautaires partenaires de SfCG, viseront à entamer un processus de transformation des conflits, à travers la mise en avant de messages appelant au renforcement de la cohésion sociale, la paix et l'éducation. Certaines émissions permettront d'accroître l'accès à l'information et de lutter contre les rumeurs et fausses informations jouant un rôle négatif sur l'évolution des dynamiques de conflit via des messages courts et précis. D'autres viseront à transformer les attitudes en déconstruisant les stéréotypes et les préjugés, tout en favorisant le changement de comportement en mettant en exergue les perspectives locales pour un renforcement de la cohésion sociale et la gestion pacifique des conflits. Le choix du format le plus adapté pour porter ces messages sera défini par les journalistes participants à l'initiative. Cette campagne médiatique de masse sera relayée sur les réseaux sociaux afin d'atteindre un public encore plus large. Au total, **72 émissions seront produites et diffusées chacune 12 fois (4 fois par radio) pour un total de 864 diffusions, touchant un public estimé à 30% de la population locale.**

4.4 Plan de travail (par exemple, annexe diagramme de Gantt) : Cf. Annexe.

4.5 Suivi, évaluation, audit et autres études

4.5.1 Suivi des activités (expliquer comment, par qui)

L'approche M&E de PI est tirée de sa politique de Suivi, Évaluation, Recherche et Apprentissage (Monitoring, Evaluation, Research and Learning - MERL) qui tend à l'exécution de programmes efficaces et responsables. Le **cadre logique constituera la base du système** M&E du projet. Pendant la phase de démarrage, le spécialiste M&E de PI Belgique, ainsi que des spécialistes M&E en urgence de PI Burkina collaboreront à l'élaboration du cadre MERL et des outils de suivi qui l'accompagnent.

En termes de suivi, le cadre MERL comprendra: i) tous les indicateurs et leurs moyens de vérification via une matrice d'indicateurs, qui permettra de comparer les indicateurs utilisés et les progrès réalisés ;

ii) un flux de données qui affichera la cartographie des données à collecter, avec leurs outils de collecte et des instructions claires (telles que des instructions sur la façon de collecter des données auprès des enfants), les rôles, responsabilités et fréquence des collectes iii) un plan d'activités et un suivi budgétaire des activités MERL, iv) un calendrier de reporting pour un suivi actif des indicateurs. En termes d'évaluations, le cadre MERL comprendra: i) une étude de base qui sera menée par l'équipe MERL pour décrire la situation de référence et la dynamique actuelle afin d'utiliser ces informations dans le développement futur du projet. Elle évaluera également le niveau d'éducation des enfants afin de leur proposer des services adaptés à leur niveau scolaire pour ne pas décourager les dynamiques d'apprentissage. Les données recueillies seront utilisées comme données d'entrée pour la planification et l'ajustement des activités et alimenteront notre système d'apprentissage continu ; ii) une évaluation à mi-parcours interne sera réalisée pour obtenir des données sur les indicateurs de résultats ce qui permettra de planifier et ajuster les activités si nécessaire iii) une évaluation finale sera effectuée par un évaluateur externe afin de procéder à des comparaisons avec la situation initiale, mesurer les changements et rendre compte de la mesure dans laquelle les résultats du projet ont été obtenus.

Collecte et analyse des données: Les **agents MERL et le personnel de gestion de projet seront chargés de suivre mensuellement les progrès par rapport aux résultats et aux indicateurs des activités** et de la collecte de données. Les partenaires de mise en œuvre disposeront également d'un personnel M&E pour la collecte de données, sous la supervision d'un responsable M&E de PI Burkina. Cette personne sera chargée de la centralisation, l'analyse, et transmission des données. Le spécialiste M&E de PI Belgique sera également impliqué pour assurer un soutien de qualité. Les résultats des progrès seront revus par les spécialistes éducation et protection de PI Burkina et PI Belgique pour garantir une analyse technique et suggérer des changements éventuels. Le chef de projet préparera des **rapports d'avancement périodiques** qui incluront le suivi financier. Les **rapports de suivi** seront partagés avec les clusters afin de partager des informations mises à jour et éviter les chevauchements d'activités. La **collecte de données de suivi liées aux activités de l'éducation et de la protection se fera par voie électronique** à l'aide de smartphones ou de tablettes via KOBOToolbox ou POImapper. L'équipe M&E utilisera des méthodes **quantitatives et qualitatives**, y compris les enquêtes, les discussions de groupe (FGD), les entretiens avec des informateurs clés, l'observation des écoles et des salles de classe, l'évaluation des infrastructures et la documentation photographique. L'implication des bénéficiaires, en particulier les enfants, les adolescent.es, et les femmes, sera privilégiée pour garantir une évaluation et une responsabilisation équitable en matière de genre.

Un **suivi régulier des formations** sera assuré par le responsable M&E, pour effectuer des contrôles ponctuels afin de vérifier la qualité des formations et de soutenir l'évaluation de la progression des connaissances par les participants. L'acquisition des connaissances sera mesurée par une analyse comparative des résultats d'un pré et post test, administré aux participants. Les **achats et les approvisionnements** seront suivis par un inventaire régulier de tous les matériaux achetés et distribués et par la mise à jour des registres des actifs. En collaboration avec les bénéficiaires, le coordinateur M&E: i) surveillera la distribution du matériel à travers l'examen des listes de distribution, ii) effectuera un suivi auprès des bénéficiaires qui se sont inscrits comme destinataires du matériel, et iii) recueillera leurs commentaires, en particulier sur la qualité du matériel distribué. Lors de la distribution de matériel, y compris les kits GHM, un accès sûr et digne aux femmes sera assuré pour atténuer les risques de VSBG.

Conformément à la politique MERL de PI et aux lignes directrices de SPHERE, **toutes les données collectées seront désagrégées par âge, genre et statut des bénéficiaires** (direct/indirect et PDI/issus des communautés hôtes), afin d'adapter le projet aux besoins respectifs des filles, garçons, femmes et hommes. Les initiatives M&E de PI garantissent le respect des droits et la protection des bénéficiaires conformément aux normes éthiques de PI. Le consentement éclairé et volontaire (ou de leurs parents pour les mineurs), et la confidentialité et l'anonymat des participants (sauf consentement) seront assurés.

Pour le résultat 3, un système M&E robuste sera développé par l'équipe Design, Suivi & Évaluation (DM&E) de SfCG, avec le soutien de l'équipe du projet et de l'équipe régionale. Le système de suivi veillera à ce que les produits et résultats des activités soient documentés à l'aide d'outils de collecte de données normalisés (listes de présence, rapports d'activités, test pré et post formations, outils de suivi des résultats). L'équipe DM&E effectuera également des missions de suivi trimestrielles, dont les résultats seront agrégés et partagés avec le Coordinateur programmes, qui sera responsable de la rédaction des rapports d'activités, avec le soutien de l'équipe régionale de l'Afrique de l'Ouest.

Le Chargé de projet SfCG, basé dans le bureau de PI à Kongoussi, sera responsable de la coordination avec PI et du suivi de l'exécution de l'ensemble des activités sous le résultat 3, avec l'appui de deux mobilisateurs communautaires (un par commune), recrutés directement au sein des communautés ciblées. Le Producteur et Spécialiste des Médias sera en charge de la production des contenus, du choix des intervenants, des formats, du développement des partenariats avec les radios communautaires, de la formation et du renforcement continu de capacités des professionnels des

médias partenaires. Le Coordinateur de programme, basé dans le bureau de SfCG à Ouagadougou, sera chargé de superviser, en coordination avec l'équipe de PI Burkina, la mise en œuvre des activités liées au résultat 3. Il sera chargé de la coordination avec les autres partenaires, du reporting, et des liens avec les différentes parties prenantes. L'Équipe Régionale pour l'Afrique de l'Ouest, dirigée par le Directeur Régional et composée d'un Gestionnaire de Programmes, d'un Contrôleur Financier, et d'un Spécialiste de la Communication, veillera au respect de toutes les règles et réglementations du bailleur, tout en supervisant la qualité du programme, l'encadrement et le renforcement des capacités du personnel.

4.5.2 Cochez les cases correspondant aux études qui seront éventuellement entreprises (Un rapport d'audit externe devant être obligatoirement fourni lors de la présentation du rapport final: Cf. AR 19/04/2014 Art.18§1^{er}, un rapport d'évaluation, est également requis)

- Évaluation externe pendant l'action
- Évaluation externe après l'action
- Audit externe pendant l'action
- Audit externe après l'action
- Évaluation interne ou audit interne relatif à l'action

4.5.3 Autres études : X Veuillez préciser: étude de base (voir paragraphe 4.5.1) ; scan de conflits réalisés par SfCG

5. QUESTIONS TRANSVERSALES

5.1 Veuillez décrire le niveau escompté de durabilité et/ou de connexité⁴⁸.

La durabilité dans les projets d'urgence est souvent un concept négligé voire oublié. Cependant, l'approche NEXUS, développée par PI dans le cadre de ce projet place la durabilité au cœur de l'action. En effet, la durabilité de l'intervention sera assurée par la mise en place de mécanismes de PE endogènes aux communautés, le renforcement des capacités et l'amélioration de la résilience des communautés face aux crises. Plus précisément, l'action assurera le niveau escompté de durabilité grâce à :

- La mise en place de mécanismes pérennes de PE basés sur l'existant dans les communautés, y incluses la cartographie des services existants et la définition du circuit/schéma de référencement, ou encore le renforcement des MCPE appelés à rester après le départ de PI.
- La gestion de tous les services scolaires selon une approche basée sur la communauté. De cette manière, l'adoption de cette approche participative permettra de garantir à toutes les filles et les garçons une stratégie de sortie sûre et inclusive.
- L'adoption d'une approche de résilience pour permettre aux enfants, parents et adultes bénéficiaires d'exercer leurs droits et d'améliorer leur bien-être. Les actions psychosociales viendront permettre aux enfants mais aussi à leurs parents d'évacuer le stress et de gérer les traumatismes. De même, la scolarisation d'enfants vulnérables sera perçue comme un retour à la normale qui, en leur offrant un cadre protecteur, leur permettra de se reconstruire.
- Le développement d'outils d'analyse des conflits afin de comprendre les causes profondes, les connecteurs et diviseurs, et les influenceurs et les spoilers. Ainsi, en venant identifier les dynamiques de conflit, les points d'entrée potentiels pour nourrir les relations de collaboration et s'attaquer à ses causes profondes seront révélés. La combinaison du renforcement des compétences, des changements de perspectives et de la réflexion permettra de voir comment le conflit peut être un catalyseur pour un changement positif et durable et une cohésion sociale retrouvée.
- L'appui aux plateformes de résolution de conflits de l'ONAPREGEC du Gouvernement.

La connexité de l'action sera quant à elle assurée par l'adoption d'une approche participative qui soutiendra d'une part, les réseaux communautaires existants et d'autre part, les partenaires institutionnels.

5.2 Stratégie de continuité (liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement)

Les interventions d'aide d'urgence répondent aux besoins immédiats mais devraient également contribuer à renforcer la résilience aux crises futures en ayant un effet bénéfique sur le développement à long terme et en améliorant la gestion des risques. Cette approche **triple nexus « humanitaire-développement-paix »** tient compte, de manière concomitante, des besoins immédiats et à long terme des populations affectées tout renforçant les opportunités de paix.

De par son double mandat et ses actions humanitaires et de développement, PI s'inscrit pleinement dans l'approche nexus. Installée au Burkina Faso depuis 1976, elle a instauré une approche de développement reconnue qui s'est vue doublée d'un soutien humanitaire quand la crise a éclaté, en

⁴⁸ La durabilité et la connexité sont des concepts similaires, qui sont utilisés pour garantir que les activités soient exécutées dans un contexte qui tient compte des problèmes à plus long terme et interconnectés.

2016. Pour faire face aux besoins humanitaires dans le Centre-Nord, **PI mettra l'accent sur les liens entre ses interventions humanitaires et de développement** pour faciliter la transition et renforcer les capacités de résilience des communautés afin qu'elles puissent répondre aux défis. L'action proposée est ainsi basée sur les principes d'**appropriation et de durabilité** en : mettant en place des mécanismes pérennes de PE directement intégrés dans les communautés, en permettant aux enfants de se reconstruire psychologiquement et de renforcer leur résilience grâce aux EAE, en rétablissant un sentiment de normalité, de dignité et d'espoir par le biais d'écoles à même de les protéger et de leur donner une éducation de qualité, en améliorant le vivre ensemble et la cohésion sociale.

L'approche nexus implique aussi une **meilleure collaboration entre acteurs humanitaires** et de développement, comme le veut la « Nouvelle Méthode de Travail » proposée par l'ONU⁴⁹. Par sa présence dans les clusters, PI entretient des liens avec les acteurs du développement présents au Burkina Faso, les institutions nationales et locales (ce qui lui permet d'avoir une approche communautaire et de garantir son ancrage au sein des populations) et aussi avec les acteurs humanitaires pour faire face à la crise. PI Belgique a aussi rencontré et initié des synergies avec les ONGs belges présentes dans la région telles que HI et la Croix Rouge belge. PI maintiendra ses échanges avec les différents acteurs de manière à coordonner et adapter ses interventions au contexte du pays.

5.3 Intégration (par exemple, réduction des risques de catastrophes, enfants, droits de l'homme, égalité des sexes, impact environnemental, autres à préciser)

Les droits de l'enfant : Reconnaissant que i) la pauvreté affecte de façon disproportionnée les enfants et qu'ils sont exposés à plusieurs formes d'abus et d'exploitation, ii) la promotion des droits de l'enfant requiert un effort supplémentaire, iii) les rôles des enfants au sein de la famille et dans la communauté sont rarement reconnus, et que les enfants sont souvent exclus des décisions concernant leur survie, leur protection et leur développement, iv) le renforcement des capacités des enfants et la création des conditions leur permettant de développer leur plein potentiel sont essentiels si l'on veut rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté, **PI a développé l'approche du Développement Communautaire Centré sur l'Enfant (DCCE)**⁵⁰ qui régit tous ses programmes. Elle est fondée sur l'action collective de la société civile à habiliter les enfants pour réaliser leur potentiel, faire respecter leurs droits et sur les actions des États à tenir leurs engagements au titre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant. Conformément à cette approche, le projet mettra l'enfant au cœur de son action et la participation des enfants sera assurée à chaque étape : de la conception du projet au recueil de leur feedback de manière régulière à travers des mécanismes de retour d'informations et de plaintes mis en place par l'officier M&E.

L'égalité des genres : l'égalité des genres est au cœur de ce projet et des objectifs de PI pour lutter contre les causes et les conséquences structurelles de la pauvreté de l'enfant. Il ne s'agit pas d'élaborer des programmes en faveur des filles mais de développer une approche universelle garantissant la compréhension des relations complexes entre les sexes et les relations de pouvoir. Suivant cette approche, le projet a été développé sur la base d'une analyse sensible au genre et à l'âge en fonction des besoins des PDI et des communautés d'accueil. PI Burkina Faso a mené une étude en août 2019 sur les besoins spécifiques des filles et des femmes dans le cadre de la réponse à la crise en cours dans le Centre-Nord du Burkina Faso. Cette étude nous permettra d'adapter au mieux notre stratégie afin de prendre en compte la dimension du genre dans ses critères de sélection des bénéficiaires afin de s'assurer que les filles bénéficient d'un soutien spécifique pour améliorer leur taux d'abandon scolaire. De plus, les filles et les garçons seront consultés de manière égale par le biais de groupes de consultation d'élèves et de mécanismes de signalement et de retours adaptés aux enfants. Le projet inclura aussi les meilleures pratiques existantes pour la mise en place d'environnements d'apprentissage et d'EAE sûrs et non discriminatoires telles que la construction de latrines sensibles au genre et au handicap, des sensibilisations à la VSBG pour le personnel des écoles, la formation d'adolescentes leaders, des sensibilisations sur la GHM pour les filles et les garçons.

L'inclusion et la non-discrimination : Les enfants sont invariablement socialisés dans des rôles, identités et groupes sociaux spécifiques. Cette socialisation peut devenir une source de discrimination et d'exclusion, entraînant la violation de leurs droits. C'est donc un principe fondamental de l'approche DCCE de PI que de promouvoir un environnement d'inclusion sociale et de protéger les enfants contre la discrimination. Pour ce faire, PI a procédé, lors des différentes missions d'évaluation des besoins (voir paragraphe 2.1) à l'analyse du statut des droits des enfants. Ainsi, sur la base de données désagrégées, PI a identifié les couches les plus exclues ou les plus exposées à la discrimination et a défini la stratégie d'intervention proposée dans le but d'entraîner un changement social sur le long terme où les causes sous-jacentes de l'exclusion et de la discrimination sont éliminées. En conséquence, l'action proposée s'adapte aux besoins des différents sexes, âges, origines ethniques, personnes

⁴⁹ <http://sgreport.worldhumanitarianissummit.org>

⁵⁰ Promouvoir les droits de l'enfant pour mettre fin à la pauvreté des enfants, Réaliser un changement durable à travers le développement communautaire centré sur l'enfant, Plan International, 2010.

déplacées ou venant des communautés hôtes ou encore aux personnes en situation de handicap afin que les différents groupes de la population puissent accéder et participer au projet, services et activités. PI Burkina Faso sera particulièrement attentif à rendre les espaces accessibles à tous (sensibles aux genres et adaptés aux personnes vivant avec un handicap) et notamment les latrines, les écoles ciblées, les EAT, les EAE, etc. ; fournira des fournitures scolaires et livres adaptés aux besoins ; ou encore formera les enseignants sur les VSBG et les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap.

La réduction des risques de catastrophes et résilience : PI Burkina Faso renforcera les capacités des COGES des écoles et des enseignants de manière à ce qu'ils puissent mettre en œuvre et suivre les plans de préparation et de réponse aux urgences à travers son approche SAFE Schools. Ces plans seront, par ailleurs, régulièrement mis à jour à travers à la participation de tous les bénéficiaires directs. D'autres mesures seront aussi prises comme de mettre les points d'eau hors de portée des inondations ou d'intégrer une protection adéquate des écoles contre les incendies. Le soutien psychosocial, les activités de compétences de vie et l'éducation non-formelle proposés permettront le développement sain et une meilleure résilience des enfants et adolescent-e-s ayant été confrontés à des situations de détresse en raison de la crise.

La gestion de l'impact environnemental : PI prévoit des effets environnementaux négatifs minimes de son action et les risques identifiés seront mitigés. L'action entend améliorer l'environnement d'apprentissage des filles et des garçons dans des écoles ciblées et des EAT notamment, en améliorant ou construisant des infrastructures WASH (latrines, installations de lavage des mains) et en mettant en place des approches de GHM (élimination des déchets). En cela, elle aura des effets environnementaux positifs dans les communautés environnantes. Pour ces constructions, la phase de démarrage du projet entreprendra une évaluation détaillée des installations dans les écoles ciblées pour déterminer les besoins spécifiques des communautés et les lacunes dans les infrastructures WASH et GHM adaptées aux adolescent.e.s et sensibles au genre. Cette évaluation inclura **une étude de l'impact environnemental de ces services qui se conformeront aux normes SPHERE pour la réalisation de travaux**. Ceux-ci seront entrepris avec la consultation et le soutien de la communauté locale et assureront la sécurité des travailleurs et **l'élimination sécuritaire des matériaux et des déchets de construction**. Dans la mesure du possible, ces **matériaux seront d'origine locale**. Finalement, l'action respectera la législation et les politiques environnementales du Burkina Faso⁵¹, ainsi que les meilleures pratiques et politiques internationales qui s'appliquent aux programmes éducatifs et humanitaires, y compris pour la qualité de l'eau et les normes de construction.

La sensibilité aux conflits et l'application du principe « Ne pas nuire » : Toutes les interventions du projet et particulièrement celles du partenaire de mise en œuvre SfCG intégreront des principes clés de sensibilité aux conflits adaptés localement. Le personnel du projet analysera la relation de pouvoir communautaire avant de réaliser les interventions et encouragera le dialogue et l'interaction entre les groupes, favorisant la cohésion sociale. Les activités seront menées en parallèle avec les enfants et leurs parents/tuteurs ou enseignants, afin d'assurer une approche globale et d'atténuer les risques de contrecoups négatifs. De même, les principaux intervenants et acteurs communautaires seront pleinement impliqués. Finalement le projet touchera des PDIs et des communautés hôtes dans un souci d'égalité, de non-discrimination et de neutralité et afin d'éviter de provoquer des tensions dans les communautés.

6. MESURES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE

6.1 Mesures d'urgence (plan B/ mesures d'atténuation à prendre si les risques et hypothèses exposés dans le cadre logique se concrétisent)

Les mesures d'atténuation des risques dans la région portent une attention particulière sur le respect strict des *standard operating procedures* (SOP), la formation des agents de sécurité et la dotation en matériel sécuritaire et de contrôle, des formations à destination de toutes les équipes, y compris des chauffeurs. PI dispose d'un mécanisme de veille sécurité géré à Ouagadougou par un responsable chargé de la sécurité. Ce mécanisme permet de rapporter tout incident d'ordre sécuritaire pouvant affecter la mise en œuvre des projets. Les points focaux des différents bureaux en matière de sécurité sont les comptables des unités de programme. Dans le cadre global de la gestion de la sécurité et dans l'intérêt d'un suivi efficace des incidents de sécurité et pour une meilleure réduction des risques pour le personnel, les programmes et les actifs, chaque équipe se réunit au moins une fois par trimestre et, si nécessaire, convoque le responsable de la sécurité. PI dispose d'un plan de gestion de la sécurité et de la sûreté, outil utilisé pour analyser l'impact des crises potentielles afin d'établir des modes d'action à l'avance pour permettre, en temps opportun, des réponses appropriées et efficaces aux besoins des populations affectées. Ce plan de gestion permet de garantir un niveau minimum de sécurité, de sûreté et de bien-être au personnel et aux biens de PI dans l'éventualité d'une crise politique/sociale, d'une catastrophe naturelle ou d'une attaque terroriste touchant une zone d'intervention de PI. Un arsenal de 24 SOP a été adopté à cet effet, de même qu'un protocole de contingence et de visite terrain pour les

⁵¹ (et notamment le Code Burkinabé de l'Environnement promulgué en 2013 (Loi n° 006-2013) ou la réglementation et des orientations sur les évaluations environnementales (Décret n° 2001-342 / PRES / PM / MEE du 17 juillet 2001)⁵¹)

staffs nationaux, expatriés et associés. Tout le personnel de PI est encouragé à suivre une formation UNDSS élémentaire et avancée, et les personnes expatriées en visite au Burkina Faso reçoivent des séances d'information sur la sécurité à leur arrivée. Pour assurer une bonne communication en situation d'urgence et prévenir les risques éventuels, PI a mis à disposition de ses membres des téléphones et des ordinateurs portables. Par ailleurs, les unités de programme de Kaya et Gaoua ont chacune deux téléphones satellites, de même que le bureau à Koupela, Sapouy et le siège de Plan à Ouagadougou.

6.2 Aspects relatifs à la sécurité

6.2.1 Situation sur le terrain. Veuillez donner une brève description

Les attaques terroristes et la forte insécurité continuent de toucher les régions du Nord et du Sahel. Malgré l'état d'urgence et les opérations militaires, la situation en matière de sécurité se détériore, causant des déplacements sans précédent, de la peur, psychose et des pertes en vies humaines et en ressources. A la date du 27 janvier 2020, 1.200.000 personnes sont affectées par le manque de services sociaux de base comme la santé et la nutrition. Par ailleurs, depuis le début de la crise, une vingtaine d'incidents ont été signalés à l'encontre des Organisations Non-Gouvernementales Internationales (ONGI) et 4 staffs humanitaires ont été enlevés.

La communauté humanitaire renforce la coordination opérationnelle avec le lancement de 7 Clusters (Education in Emergencies - EiE, Child Protection in Emergencies - CPiE, Water Sanitation and Hygiene - WaSH, Santé, Shelter / Non-Food Items - NFI, Sécurité alimentaire, Nutrition) et le renforcement des sous-clusters déjà existants dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est. À ce jour, les attaques se poursuivent et se succèdent. Le 24 décembre 2019, une attaque a été menée contre un détachement militaire dans la commune rurale d'Arbinda, dans la province de Soum, faisant 42 morts dont 31 femmes et 7 soldats. Dans la nuit du 24 au 25 décembre, 11 soldats ont perdu la vie dans une embuscade près de Hallale non loin de Tongomayel dans la province de Soum (région du Sahel). Le 27 décembre 2019, une attaque a été repoussée dans la ville de Pensa à Sanmatenga. Le 5 janvier, 7 étudiants sont morts dans une explosion d'engins explosifs improvisés dans la région de la Boucle du Mouhoun et le 20 janvier 2020, 36 civils ont été tués dans la commune de Barsalogho, dans la région Centre-Nord.

6.2.2 Un protocole de sécurité spécifique a-t-il été établi pour cette action? Oui Non Procédures standard X

Si oui, précisez: 24 SOP sont mis en place pour le personnel de PI dans la zone d'intervention. Il s'agit de procédures existantes et régulièrement révisées. Voir paragraphe 6.1.

6.2.3 Le personnel sur le terrain et les expatriés ont-ils reçu des informations et une formation concernant ces procédures?

Oui X Non

7. COORDINATION SUR LE TERRAIN

7.1 *Coordination sur le terrain (veuillez indiquer la participation de l'Organisation humanitaire aux mécanismes de coordination avec d'autres parties prenantes, tels que les "clusters", les ONG, les agences des Nations unies, autres (à spécifier), ainsi que les liens avec la procédure d'appel consolidée, si nécessaire)*

Le projet appuiera l'architecture actuelle de l'aide humanitaire et du développement et les organes de coordination, tout en renforçant les priorités et les stratégies du gouvernement en matière de protection et d'éducation. En effet, PI Burkina Faso participe activement aux mécanismes de coordination, y compris le groupe intersectoriel (réunions de l'OCHA ou participant tous les Clusters et les Coordonnateurs des clusters actifs) et le GOAH (organe de coordination parmi les ONGs) dont la dernière réunion en date du 30 octobre 2019 se tenait dans les bureaux de PI Burkina Faso avec la présence de 16 organisations humanitaires⁵². De plus :

- **PI Burkina Faso codirige le cluster éducation et son sous cluster sur l'éducation en situation d'urgence avec l'UNICEF**, ce qui lui octroie un positionnement important dans le secteur de l'éducation.
- PI Burkina Faso est également un **membre actif du sous-cluster de la protection de l'enfance** codirigé par la Direction Générale de l'Encadrement de la Protection de l'Enfant et de l'Adolescent (DGPEA) et l'UNICEF ;
- PI Burkina Faso est aussi un **membre actif du sous-cluster sur les VSBG** dont l'UNFPA est le chef de file.

⁵² Dont Plan International, WHH, IRC, MDM-F, MSF-E, OXFAM, INTERSOS, WE WORLD GVC, LVIA, CHRISTIAN AID, NRC, ALIMA, TDH, HI, HELP, Marie Stopes International.

Dans le cadre du projet, PI Burkina travaillera en collaboration avec le CICR pour les activités en lien avec le regroupement des ENA/ES.

Au niveau des agences de Nations Unies, PI Burkina Faso a développé des synergies de longue date avec l'UNICEF notamment dans le cadre de l'accès à une éducation sûre, inclusive et de qualité pour les enfants vulnérables ou à risque de l'être, avec l'UNFPA pour combattre les VSBG et l'OCHA pour la réponse à la crise humanitaire. Par ailleurs, PI Burkina travaillera en collaboration avec le PAM afin d'assurer la mise en place de cantines scolaires dans les écoles cibles, identifiées comme étant une problématique à travers l'analyse des besoins (à ce jour, les conditions pour solliciter ce type de service est la présence d'au moins 20% de PDIs dans les établissements scolaires).

Au niveau des partenariats, PI Burkina Faso a créé des relations stratégiques avec des acteurs internationaux, des ONGs spécialisées telles que : OXFAM, la Croix-Rouge, Save the children, WHH, IRC, MDM-F, MSF-E, INTERSOS, WE WORLD GVC, LVIA, CHRISTIAN AID, NRC, ALIMA, TDH, HI, HELP, Marie Stopes International. De plus, la réponse actuelle de PI Burkina Faso dans la région Centre-Nord et le Sahel est mise en œuvre en partenariat avec 5 organisations locales (Ressources Psychologiques, AJPEE, ADC/PDE, APIJ/CN et ATAD) et en coordination avec les animateurs volontaires, les leaders communautaires, les parrains bénévoles de Plan, etc. PI Burkina Faso travaillera en **collaboration avec deux partenaires locaux (ADC/PDE et ATAD)** pour la mise en œuvre des activités de ce projet à Kongoussi et Bourzanga avec possibilité d'extension sur Kaya au cas où les populations venaient à se déplacer.

La supervision générale du projet se fera à partir du Bureau de PI à Ouagadougou et son équipe d'urgence composée de staffs internationaux avec des expertises en PE en situation d'urgence, ESU, genre et cash. Le projet bénéficiera aussi du support des différents départements tels les Ressources Humaines, la Finance, les Subventions et Logistiques. **La coordination directe de l'action se fera à partir de bureau de PI à Kongoussi** où sera basé un coordinateur de projet et l'équipe de mise en œuvre du partenaire national. PI dispose déjà des infrastructures et des ressources nécessaires sur place au bureau de Kongoussi qui est directement géré par l'Unité de Programme de PI à Kaya.

7.2 Autorités nationales et locales (relations établies, autorisations, coordination)

PI Burkina Faso entretient des relations étroites avec les autorités nationales et travaillera en collaboration avec les agents déconcentrés du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale dans le cadre des activités en lien avec la protection, et le Ministère de l'Éducation. Par ailleurs, PI Burkina Faso a récemment contribué à l'élaboration de la dernière Stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires (2019-2024) du MENAPLN et au développement du HRP 2020. Aussi, dans les régions Centre-Nord, PI Burkina Faso est l'un des principaux acteurs humanitaires dans les domaines de la PE en situation d'urgence et de l'ESU. C'est pourquoi, PI travaille en étroite collaboration avec le Conseil national, régional et départemental de secours d'urgence et de réhabilitation (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation -CONASUR / Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation -CORESUR), qui est le principal département gouvernemental chargé de l'intervention humanitaire, ainsi qu'avec les mécanismes et acteurs communautaires dans ces secteurs. La communauté éducative (directeurs d'école, gouvernement des enfants, conseils d'école et associations de parents d'élèves et d'enseignants) sera la garante des actions entreprises dans les écoles. En outre, les chefs de communauté et les chefs religieux participeront à la mise en œuvre des activités. Comme mentionné précédemment, PI Burkina et SfCG collaboreront avec l'ONAPREGECC dans le cadre des activités de construction de la paix.

7.3 Éventuelle coordination avec la représentation diplomatique belge

PI Burkina Faso organisera des réunions régulières pour informer la Représentation Diplomatique de Belgique à Ouagadougou, présenter les progrès et activités du projet, l'évolution du contexte de la zone d'intervention et l'application de mesures de mitigation liées aux risques du cadre logique. A Bruxelles, PI Belgique sera en contact régulier avec la DGD pour la tenir informée de la mise en œuvre du projet et répondre à d'éventuelles questions.

8. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

8.1 Nom et adresse du ou des partenaires de mise en œuvre

- a. PI Burkina Faso - Zone d'Activités Diverses, Rue 15-397, 01BP1184 Ouagadougou 01, Burkina Faso
- b. Search for Common Ground (SfCG) – Rue Belliard, 205 – 1040 Bruxelles – Belgique
- c. Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD) – 135 Kaya, Burkina Faso
- d. Association pour le Développement Communautaire et la Promotion des Droits de l'Enfant (ADC/PDE) – 69 Kaya secteur 3, Burkina Faso
- e. ONAPREGECC

8.2 Statut des partenaires de mise en œuvre (par exemple: ONG, autorités locales, etc.) et rôle joué par eux

- a. PI Burkina Faso est une organisation non-gouvernementale établie au Burkina Faso depuis 1976. Le *Country Office* de PI Burkina Faso appartient à la fédération de PI et opère sur tout le territoire burkinabè.
- b. SfCG est une ONG présente dans 30 pays, dont 6 en Afrique de l'Ouest, qui œuvre à prévenir et mettre fin aux conflits violents avant, pendant, et après les crises.
- c. ATAD est une ONG créée en 2001 qui intervient sur le territoire burkinabé dans les régions du Centre-Nord, Nord, Sahel, Centre-Est et Plateau Central et soutient les initiatives locales pour renforcer les capacités des communautés dans le domaine du développement.
- d. ADC/PDE est une ONG créée en 2006 qui a pour objectif de contribuer au développement communautaire et à la promotion des droits de l'enfant au Burkina Faso
- e. L'ONAPREGECC est une entité étatique qui a été mise en place en 2015 par décret par le gouvernement burkinabé.

8.3 Type de relation avec le ou les partenaires de mise en œuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en œuvre

- a. Si PI Burkina Faso et PI Belgique sont deux entités légalement séparées, elles appartiennent à la même fédération, partageant ainsi la même approche programmatique, stratégique sur les aspects humanitaires et de développement, une approche intégrée de la grille des ressources humaines et les mêmes systèmes de transparence et de redevabilité. Les organisations sont liées par des accords partenariaux et un *Funding Approval Document* qui rend les deux organisations redevables vis-à-vis du bailleur. PI Burkina Faso sera en charge de la mise en œuvre de l'ensemble du projet et, en particulier, des composantes d'éducation et de protection. PI Burkina Faso collaborera également avec SfCG pour les activités communautaires de construction de la paix.
- b. PI Belgique et SfCG sont liés par une convention de partenariat dans le cadre du projet, qui rend les deux organisations redevables vis-à-vis du bailleur. PI Belgique bénéficie de la reconnaissance de la DG ECHO via la signature d'un *Framework Partnership Agreement* (FPA) ce qui octroie la possibilité à SfCG d'opérer dans la zone d'intervention. SfCG sera en charge des activités de cohésion sociale et de cohabitation pacifique dans le cadre du résultat 3. Cette composante s'aligne avec les aspects de protection et d'éducation et s'intègre de manière cohérente dans l'ensemble du projet en vue de contribuer à l'amélioration de la protection et de la résilience des personnes déplacées et des communautés hôtes affectées par la crise.
- c. ATAD sera juridiquement liée à PI Burkina et interviendra au niveau des activités d'éducation dans le cadre du résultat 2. ATAD est un partenaire de mise en œuvre de longue date de PI Burkina et a collaboré sur de précédents projets en formation des enseignants, notamment sur la cohabitation pacifique, la prévention de la violence à l'école, et l'appui psychosocial, la dotation de kits scolaires, ou encore l'organisation de sensibilisations. ATAD s'inscrit dans la vision de Plan par son expérience dans la prise en compte du genre ; tous les projets d'ATAD sont « *gender-sensitive* ».
- d. ADC/PDE sera juridiquement liée à PI Burkina et interviendra au niveau des activités d'éducation et de protection de manière intégrée. ADC/PDE est un partenaire de longue date de PI Burkina et a collaboré sur de précédents projets en éducation, notamment la prévention des VSBG en milieu scolaire et une meilleure GHM pour les filles.
- e. Le partenariat avec l'ONAPREFECC sera assuré par un *Memorandum of Understanding* qui sera signé avec SfCG. L'observatoire national est une structure d'alerte et de veille qui est chargée d'assurer une prévention efficace et une gestion structurelle intégrée des conflits communautaires au Burkina Faso. L'ONAPREFECC est composé d'observatoires régionaux, provinciaux, départementaux et villageois. Dans le cadre du projet, SfCG collaborera avec le Secrétariat Permanent de l'ONAPREFECC en vue de renforcer ces structures locales.

9. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, DE VISIBILITÉ ET D'INFORMATION

9.1 Activités de communication programmées

Toutes les activités de visibilité, de communication et d'information réalisées au cours du projet informeront le grand public de l'implication de la DGD au Burkina Faso. En effet, les bénéficiaires du projet seront informés au début, pendant et à la fin du projet des activités et des résultats de l'action. Dans les premières semaines du projet, Plan International invitera les représentants du gouvernement du Burkina Faso et plusieurs autorités locales à un atelier de présentation de l'intervention. Le lancement officiel assurera la communication du projet au public, renforcé par un partenariat avec les médias locaux. Des photos et des vidéos de ces activités seront réalisées et partagées avec les partenaires et autorités. PI informera la population européenne et globale de la mise en œuvre du projet à travers le site internet de PI Belgique (www.planinternational.be), ses réseaux sociaux et sa newsletter. Des articles seront également publiés sur les sites internet et les réseaux sociaux de Plan International au niveau régional et national. Enfin, des photos des bénéficiaires du projet seront partagées avec les partenaires de la DGD Humanitaire (ONG nationales et internationales) afin d'être distribuées sur leurs plateformes de communication.

9.2 Visibilité sur les équipements durables, les fournitures principales, ainsi que sur le lieu du projet

Au cours de l'action, cette visibilité sera perceptible à travers l'apposition du logo de la DGD sur tous les biens durables et les fournitures utilisés dans le cadre de ce projet. En outre, PI produira une gamme d'articles de visibilité à distribuer au personnel du projet de PI et acteurs et partenaires clefs au Burkina Faso tels que des t-shirts et casquettes. De plus, ce logo sera également présent sur tous les matériels et modules imprimés et distribués lors des sessions de formation, de sensibilisation et lors des dialogues communautaires et intercommunautaires. Ce matériel comprend : des banderoles déployées dans les communautés, des manuels et des kits. Tout le matériel de formation incluant les diapositives, manuels didactiques, les stylos, guidelines et documents feront apparaître le nom et le logo de la DGD ainsi que celui de PI. Pour des raisons sécuritaires, les logos de la DGD et de PI seront apposés sur le matériel adéquat et nécessaire seulement dans les zones où la situation sécuritaire le permet.

9.3 Activités de publication prévues

Les rapports de l'étude de base et de l'évaluation finale seront publiés sur le site internet de PI Belgique afin d'accroître la visibilité des réalisations, des résultats, des apprentissages clés et des impacts du projet et mettre les connaissances et les informations relatives au projet à la disposition des communautés clés et des autres acteurs humanitaires pour reproduire les bonnes pratiques et partager les leçons apprises.

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Veuillez indiquer les chiffres globaux par fonction et par statut

Fonction	Statut ⁵³	Nbre pers.	Nombre d'h/mois	Remarques
Emergency Response Manager - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/20%	Cette personne basée à Bruxelles est le point focal D5.1, responsable du renforcement des capacités de conformité du personnel basé au Burkina Faso, responsable de la qualité de l'exécution et du compte rendu de l'action.
MEAL Manager - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/20%	Cette personne basée à Bruxelles assure le renforcement des capacités du personnel basé en Ouganda sur les principes, outils, méthodologies et processus MEAL; il / elle soutiendra également les processus de base, intermédiaires et finaux (TdR, outils, groupe de supervision).
Education and IQE spécialiste - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/20%	Cette personne basée à Bruxelles assure le renforcement des capacités du personnel sur la base de l'EiE, des outils, des méthodologies et des processus; il / elle assure la liaison avec les réseaux et soutient les processus d'évaluation.
Child Protection Spécialiste - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/10%	Cette personne basée à Bruxelles assure le renforcement des capacités du personnel sur les principes, outils, méthodologies et processus du

⁵³ Expatriés, personnel local, personnel du partenaire de mise en œuvre, ...

				CPIE; il assure la liaison avec les réseaux et soutient les processus d'évaluation.
DRM Finance Controller Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/5%	Cette personne est basée à Bruxelles et assure la redevabilité financière du projet
Program Director - Bruxelles	Expatrié	1	24 mois/5%	Cette personne basée à Bruxelles assure la représentation et la visibilité de l'action au sein des réseaux de coopération belge, et est responsable de la qualité globale de la programmation et de la mise en œuvre.
Coordinateur de projet	Local	1	24 mois/100%	En charge de la mise en œuvre globale du projet
Comptable	Local	1	24 mois/100%	Sera en charge de la comptabilité liée au projet.
M&E terrain	Local	1	22 mois/100%	Relèvera de l'officier MEAL et sera chargé de suivre le projet et de rendre compte des progrès, et notamment des indicateurs.
Chauffeur	Local	1	23 mois/100%	Responsable de conduire le personnel de Plan vers et depuis le CO et vers les différentes zones d'activités du Centre-Nord
Spécialiste ESU	Local	1	24 mois/15%	Responsable du suivi des activités d'éducation
Spécialiste Protection	Local	1	24 mois/15%	Responsable du suivi des activités de protection
Spécialiste genre	Local	1	24 mois/5%	Responsable du suivi des actions dans une perspective genre.
Logisticien/ officier de passation de marché	Local	1	24 mois/5%	Responsable des passations de marchés et des questions logistiques
Responsable safeguarding	Local	1	24 mois/40%	Responsable de la mise en place et du suivi du mécanisme de retour d'informations et de plaintes
Grants coordinator	Local	1	24 mois/5%	Responsable des actions de visibilité et communication dans le respect des règles de PI et du bailleur
Officier de finance en urgence	Local	1	24 mois/15%	Responsable du suivi financier des actions d'urgence
Gestionnaire de réponse d'urgence	Local	1	24 mois/5%	En charge de la collaboration avec les clusters
Animateurs/case workers	Local	16	22 mois/100%	Responsable de la gestion et des activités dans les EAE et EAJ
Case worker	Local	1	22 mois/100%	Responsable des activités de protection dans les EAE et EAJ
Directrice Pays (SFCG)	Expatrié	1	10% sur 24 mois	Basée à Niamey, couvre à la fois les activités de SFCG au Burkina Faso et au Niger
Coordinatrice Programmes (SFCG)	Local	1	10% sur 24 mois	Basée à Ouagadougou, en charge de la coordination de l'ensemble des programmes de SFCG au Burkina Faso
Chargé de projet, assisté par 2 mobilisateurs communautaires (SFCG)	Personnel s de mise en œuvre	3	100% sur 20 mois	Basés à Kongoussi et Bourzanga, en charge de la coordination et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet
Equipe DM&E locale (SFCG)	Local	2	15% sur 20 mois	Composée d'un Coordinateur M&E et d'un Assistant DM&E
Equipe production Média (SFCG)	Local	2	25% sur 18 mois	Composé d'un Producteur/Spécialiste Médias et d'un technicien studio
Equipe Support (SFCG)	Local	4	10% sur 24 mois	Membres de l'Equipe Administration/Ressources Humaines, Finances et Opérations
Equipe Régionale d'Appui Programmatique et Opérationnel (SFCG)	Expatrié	4	Niveau d'efforts selon les tâches	Composée du Directeur Régional, du Chargé de Programmes Régional, du Contrôleur Financier et de la Chargée de Communication.
Equipe DM&E régionale (SFCG)	Expatrié	Varia ble	Niveau d'efforts selon les tâches	Composée du Chargé DM&E Régional et d'Experts techniques sectoriels

11. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

11.1 Nom et titre du représentant légal signant la convention

Mme Régine Debrabandere, Titre : National Director, Plan International Belgique

11.2 Nom, numéro de téléphone, adresse e-mail et titre de la (des) personne(s) chargée(s) de la gestion administrative du dossier

Nom : François Defourny, Titre : Programs Director, Plan International Belgique

Téléphone : +32 (0)2 504 60 47 / +32 (0)497 38 26 38 (Mobile)

Email : Francois.Defourny@planinternational.be

11.3 Nom, numéro de téléphone et de fax et adresse e-mail du représentant dans la zone d'intervention

Plan International Burkina Faso, Zone d'Activités Diverses, Rue 15-397, 01 BP 1184 Ouagadougou 01, Ouagadougou, Burkina Faso, Tél : (+226) 25 37 87 33

11.4 Compte bancaire

Nom de la banque : BNP PARIBAS FORTIS

Adresse de l'agence : Generaal Meiserplein 9, 1030 Schaerbeek, Belgique

Désignation précise du titulaire du compte : Plan International Belgie VZW

Numéro de compte complet (y compris code(s) bancaire(s)) : BE86 2900 2855 0050

Code BIC / SWIFT : GEBABEBB

12. BUDGET (Synthèse) Cf. Annexe.